

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ANALYSE DU DISCOURS D'HOMMES PROFÉMINISTES QUÉBÉCOIS SUR LE
CONSENTEMENT SEXUEL ET SES LUTTES

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

HUGO RIOUX

AOÛT 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Pour commencer, je tiens à remercier ma directrice de mémoire Elsa Galerand pour son aide précieuse dans la réalisation de ce mémoire et Myriame Martineau pour ses conseils. Merci à toutes les personnes qui ont partagé mon affiche de recrutement dans leurs réseaux et aux participants de m'avoir alloué de leur temps.

Un merci tout particulier à la Fondation de l'Université du Québec qui, à travers la Bourse Ténacité, m'a permis de concentrer mon énergie sur mon mémoire.

Je remercie aussi Estelle de m'avoir soutenue à travers mes questionnements fréquents, Justine d'être une excellente camarade d'étude et Cado, Max et Jonah de m'avoir fait voir un potentiel de masculinité saine. Enfin, le plus gros des mercis à mes parents qui m'ont soutenu financièrement et émotionnellement à travers les années. Vous êtes toutes et tous des personnes extraordinaires et ce travail n'aurait jamais été possible sans vous.

AVANT-PROPOS

Ce travail de recherche a été réalisé comme exigence partielle à l'obtention d'une maîtrise en sociologie à l'Université du Québec à Montréal. J'y discute d'un enjeu qui me touche personnellement et qui a beaucoup fait parler au cours des dernières années : le consentement sexuel. Je me suis intéressé à cette notion militante, juridique et commune après de longs questionnements sur la place des rapports de genre au sein du consentement revendiqué comme utopie féministe. Plus précisément, en tant qu'homme cisgenre, j'ai voulu réfléchir et construire du savoir autour de la place des hommes (en tant que majoritaires/dominants) dans ce consentement « libre » et « éclairé ».

En ce sens, ce mémoire étudie les discours d'hommes qui s'identifient comme des alliés ou des hommes proféministes dans le but de comprendre leur rapport aux minoritaires, aux féminismes et au consentement sexuel. Pour arriver à cet objectif, j'ai donc réalisé une revue de la littérature sur le consentement sexuel (chez les adultes) avant de développer la critique féministe de cette notion et de ce pan de lutte. Ensuite, dans un cadre féministe matérialiste, j'ai réalisé une analyse de contenu de leurs discours dans le but de déceler les fondements sociaux et historiques de leurs positions et des catégories qu'ils mobilisent.

Au cours de ce travail, j'ai rencontré quelques embuches significatives. Premièrement, la pandémie de COVID-19 a limité mon accès aux participants et à ma direction de recherche (entre autres, par les restrictions sanitaires qui ont été mises en place, mes infections et la fermeture de l'Université). Enfin, le manque d'intérêt pour ma recherche de la part de la population à l'étude a été surprenant et a considérablement ralenti mon travail et limité la généralisation de mes observations.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
AVANT-PROPOS	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 Problématiser la notion de consentement et le groupe social des « alliés » en termes de rapports sociaux.....	5
1.1 Revue de littérature	6
1.1.1 Les enquêtes sur les perceptions étudiantes du consentement et leur variation selon le genre en Amérique du Nord.....	6
1.1.2 La définition du consentement et ses enjeux dans le champ juridique	10
1.1.3 Historiciser la notion même de consentement pour la politiser	14
1.2 Le cadre féministe matérialiste	18
1.2.1 La problématique des rapports sociaux de sexe.....	19
1.2.2 Étudier le point de vue des dominants	24
1.2.3 Les hommes au sein des mouvements féministes	26
CHAPITRE 2 Méthodologie.....	28
2.1 Critères d’admissibilité	28
2.2 Recrutement	28
2.2.1 Profil des participants	30
2.3 Les entretiens	31
2.4 Analyse des discours	31
CHAPITRE 3 Résultats.....	34
3.1 Analyse des usages des catégories de sexe	34
3.1.1 Analyse des discours sur les hommes en tant qu’hommes	35
3.1.2 Les hommes en tant que général	37
3.1.3 Analyse des discours sur les minoritaires : L’altérité et la réification	38
3.2 Discours sur les féminismes, la sexualité et le consentement sexuel	44
3.2.1 Rapport aux féminismes	45
3.2.2 Sexualité et consentement.....	51
CONCLUSION Un discours teinté par un cadre normatif sexiste.....	56

ANNEXE A Affiche de recrutement.....61

ANNEXE B Formulaire de consentement62

ANNEXE C Grille d’entretien66

ANNEXE D Approbation éthique.....70

BIBLIOGRAPHIE71

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

CALACS : Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

RQCALACS : Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

UQAM : Université du Québec à Montréal

VACS : Violences à caractère sexuel

RÉSUMÉ

Ce mémoire se penche sur le rapport d'hommes proféministes, étudiants universitaires, au consentement sexuel et aux luttes qui l'entourent. Plus précisément, après une lecture critique de la littérature sur cette notion complexe, j'y analyse le discours de 4 alliés montréalais par rapport au consentement sexuel et aux féminismes en m'intéressant à l'usage des catégories de sexe dans les entretiens. Cette analyse de leurs discours m'amène à observer plusieurs mécanismes de domination qui sous-tendent aux propos des participants. Effectivement, ils utilisent un langage modelé par et participant des rapports de domination genrés. De plus, j'en dénote un rapport désincarné aux luttes féministes en général et, plus spécifiquement, aux luttes pour le consentement.

Dans cet ordre d'idée, j'observe que ces hommes, sensibilisés aux enjeux féministes, n'échappent pas aux effets d'une socialisation en tant que dominant. Ils démontrent au contraire un rapport de pair aux membres de la classe des hommes et à l'inverse, un rapport d'altérité aux membres des minorités sexuelles (les femmes et les « autres »). Cette dichotomie entre ce « nous » (les hommes) et ces « autres » est mise en lumière par un discours genré où les hommes, en tant qu'individus spécifiques, sont les sujets actifs des phrases et les femmes, toujours ramenées à leur appartenance à la classe des femmes, en sont généralement l'objet passif.

Aussi, la subjectivité d'homme transparait tout au long des entretiens, mais elle apparaît plus précisément lorsqu'il est question des enjeux féministes. En ce sens, les discours de ces alliés sont teintés d'un rapport d'altérité aux enjeux minoritaires et aux « féministes » comme groupe social puisque ce ne sont pas leur lutte, ni leur étiquette militante. Dans cet ordre d'idée, cette recherche, illustre aussi certaines limites actuelles de l'engagement féministe d'hommes-cisgenre.

Bref, en déconstruisant les propos d'étudiants proféministes, ce mémoire de maîtrise en sociologie met en lumière certains des fondements sexistes du langage commun qui informent notre rapport au monde et participent à la perpétuation du patriarcat. Enfin, en partant de la littérature, j'y problématise le potentiel émancipateur des luttes pour le consentement sexuel en isolation.

Mots clés : Féminisme matérialiste, féminisme radical, rapport de genre, inégalités genrées, analyse critique du discours, analyse de contenu, théories féministes, consentement sexuel, consentement, matérialisme historique, militantisme féministe, dénonciation publique.

ABSTRACT

This master's thesis is interested in studying the ways in which profeminist men conceptualise and interact with sexual consent and the struggles surrounding it. More precisely after a critical reading of the existing literature surrounding sexual consent, I analyse allies' discourses while going over their uses of sexual categories that appear in their interviews. This critical discourse analysis leads me to observe domination mechanisms and power dynamics in the subtext of their language: their discourses let us see an ordinary gendered representation of the world that perpetuates patriarchy.

In that sense, this research shows that men that are aware of feminist issues do not escape the effects of being socialized as men (dominant). In fact, thru their discourses the participants describe men as peers and, inversely, they describe women by a relationship of "otherness" (non-peers). This dichotomy between this "us men" and "they (others/women)" is shown through a differential linguistic treatment of these gendered classes.

Moreover, their masculine subjectivity transpires throughout the interviews, but more specifically when discussing gendered issues (such as consent, sexual assault, inequalities, etc.) and sexuality. In that regard, their discourses allow us to see an appropriation of sexual minorities (non-men) and feminists (as a social class) and show women as a reified "other". In this research, I also investigate cis-men's investment in feminist movements to show the material et epistemological limits of their activism and understanding of feminism.

In short, this sociology master's thesis tries to deconstruct profeminist men's discourses to show the underlying sexism and real-world gendered inequalities that remains in our common language and persists through socialization.

Keywords: radical feminism, gendered dynamics, critical discourse analysis, feminist theories, sexual consent, consent, historical materialism, feminist activism, public denunciation.

INTRODUCTION

La recherche qui suit s'intéresse à la notion militante et juridique de *consentement sexuel* dont l'usage s'est propagé et banalisé au cours des dernières années. Ce « consentement » peut être compris comme un outil de revendication militant pour agir contre les violences à caractère sexuel (VACS¹) et est utilisé en opposition à la définition légale du viol. Bien que cette notion de *consentement* ne soit pas à proprement parler nouvelle, elle a pris une place centrale dans le débat public québécois avec les mouvements #MeToo et #BalanceTonPorc, la campagne *Sans oui c'est non!* et, plus récemment, la mise en place de la liste de dénonciation anonyme *Dis son nom*.

D'une manière ou d'une autre, ces différents événements sont liés à la mobilisation féministe qui s'est organisée autour de la campagne de sensibilisation médiatique, dont le hashtag *MeToo*, lancé en 2006 sur MySpace, constitue la figure de proue. Cette mobilisation, qui a pris de l'ampleur via Twitter, fait couler beaucoup d'encre, y compris dans l'espace médiatique depuis 2017. Il faut dire qu'elle braque les projecteurs sur les violences sexuelles qui s'exercent contre les femmes et les membres communautés sexuelles minoritaires (personnes non-binaire, personnes trans, etc.) et qu'elle en montre l'ampleur, en ciblant un public très large.

Ce mouvement de contestation constitue ainsi l'occasion de créer des solidarités autour d'un enjeu qui, jusque-là, avait été occulté. S'exposer en tant que cible de violences sexuelles, rendre compte de son expérience ou publier un simple #MeToo constitue en soi un moyen de participer du mouvement et de mettre en lumière, par la force du nombre, le caractère systématique des violences sexuelles : viols, agressions, harcèlement. Dire « me too / moi aussi » sur les médias sociaux, c'est refuser publiquement d'être seul.e face à la violence sexuelle, défendre qu'il faille en parler alors même que cette expérience est trop souvent ignorée, étouffée et non reconnue. Cette dénonciation publique, anonyme pour certaines et revendiquée par d'autres, suscite débat.

¹ Selon l'INRS « [l]es violences à caractère sexuel (VACS) constituent toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité. Des gestes, des paroles, des comportements ou des attitudes à connotation sexuelle non désirés, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique, sont des VACS. » Institut national de la recherche scientifique, Harcèlement psychologique et violences à caractère sexuel, repéré le 10 décembre 2021: <https://inrs.ca/linrs/servicesa-la-communaute/harcèlement-psychologique-et-violences-a-caractere-sexuel/les-violences-a-caractere-sexuel-cest-quoi/>

Dans ce contexte, la notion de consentement sexuel est devenue l'objet d'un nouveau dialogue militant.

Un examen rapide des discours militants et médiatiques qui circulent au Québec au sujet du consentement permet de dégager quelques constats de départ quant à la définition même de cette notion. Il est d'abord question de sa temporalité : le consentement a une durée limitée, il faut le réaffirmer. Il renvoie à une affirmation positive, un « oui » clair et enthousiaste ainsi qu'à des actions précises. Il implique une liberté, une absence de contrainte ou de devoir vis-à-vis d'une personne en position de pouvoir, de même que l'idée de choix éclairé : il faut être apte à consentir; ne pas être en état d'ébriété, par exemple. À l'analyse, il apparaît qu'une portée pédagogique est donnée à cette notion de consentement dans un discours qui le promeut et qui consiste à éduquer les hommes sur les bonnes pratiques à adopter en matière de sexualité pour réduire les VACS (Cloutier, 2015).

La notion de consentement se définit ainsi par opposition. Elle a pour point de départ les violences à caractère sexuel et c'est en ce sens que les mouvements de dénonciation publique des VACS la mobilisent². Les statistiques sur la fréquence de ces formes de violence au Canada, que l'on peut retrouver sur le site du regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), parlent pour elles-mêmes : une femme sur trois a été victime d'agression sexuelle depuis l'âge de 16 ans, 96.8% des agresseurs sont des hommes (Sécurité Publique 2013) et à peu près le même pourcentage est connu de la victime (Sécurité Publique 2013 dans CALACS). Enfin, en 2014, seules trois plaintes sur mille pour agressions sexuelles se soldent par une condamnation (Statistique Canada, dans Roy, 2017)³. Ces données mettent en lumière la manière dont les violences réelles et probables ou potentielles (menaces de violences) peuvent marquer le rapport des femmes à la sexualité dans notre société.

² Dans ce travail, je fais référence aux hommes et aux femmes comme classes sociales et catégories de sexe dans le sens sociologique. Je précise l'utilisation de ces catégories dans la section sur le cadre d'analyse à l'aide des écrits de Nicole-Clouse Mathieu.

³ Regroupement Québécois des Centres d'aide contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS), section Statistiques. Consulté le 15 avril 2021 : <http://www.rqcalacs.qc.ca/statistiques.php>.

Cette recherche s'intéresse donc à cette notion de « consentement », au sens qui lui est donné dans l'espace militant qui constitue l'un de ceux dans lesquels elle circule et où elle participe désormais du répertoire commun. Ce mémoire consiste plus spécifiquement, à analyser ce qu'en disent les hommes qui s'identifient comme des alliés du féminisme ou comme des hommes proféministes. Quel sens prend cette notion dans le discours de ces militants ? À quoi est-elle associée ? Et que nous disent ces discours sur les rapports que ces alliés entretiennent aux femmes, à la domination masculine, et au féminisme ?

Ce mémoire compte trois chapitres.

Le premier propose une revue critique de la littérature sur le consentement sexuel, qui a été consultée de manière sélective. Je commence par y exposer les principaux résultats des études nord-américaines sur les pratiques et les perceptions du consentement sexuel chez les étudiant.es universitaires. Ensuite, je mets en lumière les limites de ces études empiriques avant de déconstruire la notion de consentement sexuel en m'appuyant sur des recherches juridiques et philosophiques. Enfin j'expose le cadrage théorique retenu pour construire mon objet et mon questionnement de recherche, soit le féminisme matérialiste.

Le second chapitre est consacré au cadre méthodologique de ce travail de recherche. J'y explicite la population ciblée, l'échantillonnage, le processus de recrutement et le profil des participants. Ensuite, je présente mon guide d'entretiens et la manière dont j'ai mené mon analyse de données, soit l'analyse de contenu ainsi que l'analyse critique du discours inspiré des écrits de Colette Guillaumin (1972).

Le troisième chapitre est dédié aux résultats de l'analyse. Il est divisé en deux grandes sections. La première est consacrée à analyser les usages de catégories de sexe qui apparaissent dans le discours des participants. Ici, je m'intéresse aux formes des phrases et à leur contenu pour éclairer la place des hommes, puis des « autres » dans le discours des participants. Ensuite, je me penche sur leurs propos sur les luttes féministes, les personnes qui s'en revendiquent (les féministes) et sur la sexualité et le consentement sexuel.

Enfin, je conclus le mémoire en synthétisant les idées présentées dans les trois chapitres précédents et en étayant mes observations. Succinctement, j'y élabore les rapports patriarcaux au fondement du discours des majoritaires, le rôle revendiqué de la figure de l'allié au sein des luttes féministes, les pratiques proféministes et la place du consentement sexuel dans le discours des participants. Finalement, je réitère les limites de cette étude avant d'ouvrir sur des pistes de réflexion pour les études sur les discours majoritaire.

CHAPITRE 1

Problématiser la notion de consentement et le groupe social des « alliés » en termes de rapports sociaux

Ce chapitre rend compte de la notion de consentement sexuel qui est centrale à ce mémoire. Pour se faire, je me penche spécifiquement sur la notion de consentement sexuel. Dans un premier temps, je résume les études empiriques sur le consentement sexuel. En ce sens, je parcours la littérature scientifique sur les perceptions du consentement sexuel des étudiant.es universitaires nord-américain.es dans le but d'illustrer les limites rencontrées par ces études. Dans un deuxième temps, je mets en parallèle les résultats et les limites de ces études en insérant l'analyse juridique de Le Magueresse (2021). Cette deuxième section ouvre une nouvelle piste de réflexion sur les enjeux légaux et philosophiques reliés à cette notion ambiguë de consentement sexuel. Dans un troisième temps, j'élabore la critique de Geneviève Fraisse qui historicise le consentement en le replaçant dans son contexte d'émergence et en déconstruisant l'idéologie qui le soutient. Cette dernière section ouvre la porte vers une critique féministe du consentement sexuel comme utopie militante.

Je développe davantage cette critique dans la deuxième section de ce chapitre en me penchant sur le cadre analytique de cette recherche : le féminisme matérialiste. Dans cet ordre d'idée, je commence la seconde section par une problématisation des rapports sociaux de sexes en me penchant sur les écrits de Nicole-Claude Mathieu (1971 et 1991). Il en ressort que ces rapports sont le résultat et la manifestation d'un état d'inégalité genré dans lequel la classe des hommes (le majoritaire) oppresse et profite de l'oppression de la classe des femmes et de toutes les minorités sexuelles (les minoritaires) dans toutes les sphères de la vie sociale, mais de manière évidente et pernicieuse dans la sphère sexuelle. Toutefois, la majorité des études ressortant de ce cadre analytique se penchent sur la condition des minoritaires et éclipsent l'analyse des majoritaires. En ce sens, j'élabore, à l'aide de la thèse de Léo Thiers-Vidal (2010), un cadre d'analyse des hommes. Plus précisément, je m'intéresse aux hommes favorables aux féminismes. Enfin, cette figure d'hommes proféministes m'amène à me pencher sur la place ambiguë qu'occupent historiquement les hommes au sein des luttes féministes (Taylor (2007) et Bard (2020)).

1.1 Revue de littérature

La notion de consentement, centrale à ce travail, est éminemment polysémique puisqu'on en fait usage dans le discours ordinaire ou de sens commun, comme dans les discours juridiques et militants. Les prochaines sections consistent à examiner ces différents usages tout en dressant un état de la littérature consultée sur le thème du consentement sexuel.

Pour m'emparer de la littérature existante, j'ai procédé par mots-clés, avec pour objectif de cibler les travaux de sciences sociales centrés sur ce thème du consentement et mobilisant une analyse en termes de genre ou de rapports sociaux de sexe. À l'issue de ce parcours bibliographique, il me semble que l'on peut dégager trois grands types de recherches sur le sujet sur lesquels je reviendrai tour à tour. Je présenterai d'abord les enquêtes quantitatives et qualitatives qui ont été réalisées auprès des populations étudiantes, en Amérique du Nord, en particulier. Dans le contexte états-unien de la mise en place de lois et de règlements sur les campus universitaires, visant à lutter contre les VACS, ces enquêtes consistent principalement à documenter les perceptions et les pratiques étudiantes du consentement selon le genre. La seconde série de travaux sur laquelle je reviendrai s'inscrit dans le champ des études juridiques. Les études qui composent ce second corpus s'intéressent davantage au traitement juridique des violences à caractère sexuel et aux implications de la définition juridique du viol, pour les parties, elles participent d'une critique féministe du droit existant. Pour en rendre compte, je m'appuierai sur les travaux de Le Magueresse (2021) en particulier, ceux-ci servant de référence incontournable dans ce champ. Enfin, j'exposerai l'analyse de Geneviève Fraisse (2007), elle aussi incontournable dans la mesure où elle constitue une référence majeure pour celles et ceux qui s'intéressent au consentement d'un point de vue féministe. Il s'agit d'un travail de philosophie politique qui historicise l'idée même de consentement et l'univers du contrat auquel elle se rattache. La dernière partie de cette revue de la littérature lui sera consacrée.

1.1.1 Les enquêtes sur les perceptions étudiantes du consentement et leur variation selon le genre en Amérique du Nord

La notion même de consentement fait l'objet de nombreux débats politiques et ce depuis le *Discours sur la servitude volontaire* de La Boétie, paru en 1577. Il n'est évidemment pas question de rendre compte ici de l'ensemble des discussions que cette notion a pu susciter. Ce sont plutôt

les usages contemporains de la notion de « consentement sexuel » et les controverses qu'elle engage dans l'espace académique qui m'intéressent ici. À noter que l'essentiel de la discussion actuelle sur ce thème traite du consentement des mineurs et de l'âge du consentement et j'ai exclu cette question de mon corpus dans le cadre de cette recherche. Cette thématisation autour du fait social de « la minorité » en tant que statut juridique fondé sur l'âge est toutefois significative des rapports de pouvoir qui constituent l'enjeu de fond de ces discussions. En sociologie, il apparaît d'abord que la recherche récente sur ce thème du « consentement sexuel » porte essentiellement sur les perceptions du consentement chez les étudiants et les étudiantes universitaires (Jozkowski & al, 2014 ; Humphreys, 2007; Humphreys & Herold 2007; Peterson & Muehlenhard, 2007; etc.). L'article de Muehlenhard & al. (2016) sur lequel je m'appuierai principalement propose une synthèse de ces recherches effectuées en Amérique du Nord.

Ces études ont d'abord en commun de mettre en question l'idée selon laquelle « le consentement sexuel » serait l'idéal à atteindre. Par exemple, Jozkowski et Al. argumentent que: « It is important to study sexual consent because of its relationship to sexual assault. » (Jozkowski et Al., 2014, p. 904) Ces recherches dévoilent surtout des perceptions et des pratiques asymétriques selon le genre. Réalisées avant le mouvement *MeToo*, elles montraient déjà l'existence d'interprétations très éloignées de ce qu'implique ce consentement en matière de sexualité. L'enquête réalisée par Humphreys (2007), auprès de plus de quatre-cents étudiant.e.s montre par exemple que les étudiants (hommes) prennent plus fréquemment pour acquis le consentement que les étudiantes (femmes). Aussi, ils ressentent généralement moins souvent qu'elles le besoin de le demander et de l'obtenir et sont généralement moins aptes à en repérer les signes de présence ou d'absence dans une situation dite ambiguë (Humphreys, 2007, p.311-314). Deux autres résultats ressortent de cette recherche : plus les relations sexuelles ont été nombreuses avec un ou une même partenaire, plus les étudiant.es (hommes et femmes) sont portés à prendre le consentement pour acquis et à minimiser l'importance d'un consentement explicite (*Ibid.* p.312).

De plus, selon Muehlenhard & al. (2016, p.465): « Most couples probably shift from an initial standard of assuming nonconsent (unless consent is expressed) to a standard of assuming consent (unless nonconsent is expressed). [...] We speculate, however, that most couples do not explicitly discuss this shift from assuming nonconsent to assuming consent». Les pratiques du consentement varieraient selon la durée et la nature des relations entre partenaires, mais aussi selon l'expérience

sexuelle des participant.es : ceux et celles qui ont peu ou pas d'expérience sexuelle donneraient une plus grande importance au consentement explicite que les autres (Humphreys, 2007, p. 308).

Dans *The Complexities of Sexual Consent Among College Students: A Conceptual and Empirical Review* (Muehlenhard & al., 2016) publié un peu avant l'éclosion du #MeToo sur Twitter, alors que des lois visant à contraindre les universités à agir contre les VACS se mettaient en place aux États-Unis, Muehlenhard et son équipe présentaient les résultats d'une recherche centrée sur l'étude des formes et les contours du consentement sexuel dans le monde universitaire Nord-Américain. Tout en prévenant le lectorat que toute tentative de définition de cette notion pose des problèmes compte tenu de la fluidité des relations humaines (Humphreys, 2007, p. 467), l'ouvrage propose les éléments de définition suivants: « an internal state of willingness, as an act of explicitly agreeing to something, and as behavior that someone else interprets as willingness » (*Ibid.*, p. 462). Le consentement implique ici un acte d'affirmation explicite de son désir personnel d'avoir une relation sexuelle (à distinguer du désir sexuel) avec une autre personne qui interprète ces signaux de désir. Ces signaux participent des *traditionnal sexual scripts* (scripts sexuels traditionnels), qui peuvent être compris comme des attentes en matière de comportements sexuels stéréotypiques. Ils englobent des scénarios, des signes et des codes qui portent une signification spécifique apprise tout au long de la socialisation des individus dans une société donnée. Ces scripts informent l'interprétation des comportements du (non)consentement. Dans le but d'éviter « les ambiguïtés » permises à même ces scripts, les auteur.es argumentent en faveur d'une mise en pratique d'un consentement affirmatif explicite (un « oui » clair) (*Ibid.*, p. 463-465).

De plus, l'ouvrage pointe différents problèmes persistants au sein de ce paradigme du consentement : peut-on parler de consentement lorsqu'un.e partenaire menace de mettre fin à une relation si elle ou il n'est pas comblé sexuellement ou parvient à faire consentir à force de demande? (*Idem*, p.466)

Finalement, le consentement dont il est question dans cet article est posé comme problématique, quelle que soit sa définition. Si cet ouvrage pointe les rapports de pouvoir tel qu'ils opèrent au niveau symbolique en évoquant le poids des scripts sexuels et de la socialisation de genre, il ne dit rien en revanche de la dimension matérielle de ces rapports de pouvoir qui participent à organiser l'ordre hétérosexuel et les rapports à la sexualité.

Sur le plan empirique en revanche, cette recherche est l'occasion de dresser un état des connaissances disponibles sur les pratiques du consentement à partir d'une synthèse des études qui l'ont précédée. Les chercheur.es établissent ainsi que :

- La pénétration vaginale, le sexe oral et la pénétration anale sont les pratiques ayant le plus de chance d'être accompagnées d'un consentement spécifique. (Hall, 1998)
- Pour les femmes, le consentement verbal est plus commun lors de la première expérience de pénétration vaginale que lors des expériences subséquentes avec un même partenaire ; les hommes ne semblent concernés par cette variation (*Idem.*)
- Les femmes autant que les hommes rapportent avoir surtout démontré leur consentement *en ne résistant pas* aux avances de leurs partenaires. Les participant.es rapportent faire usage du consentement explicite verbal moins fréquemment. (Hickman & Muehlenhard, 1999)
- Ne pas verbaliser son consentement est considéré comme la pratique la plus fréquente et comme le moyen le moins sûr d'assurer le consentement. (*Idem.*)
- Les pratiques les plus fréquentes sont non-verbales actives (« toucher », « déshabiller », « embrasser ») ou non (« ne pas résister », « ne pas dire non ») (Jozkowski, 2013; Jozkowski, Sanders, et Al., 2014; Jozkowski & Wiersma, 2015; McLeod, 2015).
- Les partenaires sexuels de même catégorie de sexe pratiquent le consentement explicite bien plus fréquemment que les autres.⁴

L'intérêt de cet état des lieux tient aussi aux précautions méthodologiques que défendent les auteur.es. Elles et ils montrent en effet combien la formulation des questions de sondage peut induire les réponses reçues, surtout lorsque la notion très chargée de consentement y est incluse. Leur critique pointe aussi le manque flagrant de contextualisation et la tendance des enquêtes par

⁴ Cette synthèse est reprise de McLeod, 2015, p.2.

questionnaire à mettre l'emphase sur des interprétations individuelles de situations peu complexes et de scénarios fictifs (Muehlenhard & al., 2016, p.481). La réalisation d'entretiens semi-dirigés où les participant.es sont amené.es à raconter leurs expériences semble donc beaucoup plus prometteuse pour l'analyse des compréhensions et des pratiques du consentement sexuel.

Enfin, je retiens de cette recension des écrits l'idée que les interprétations qui sont faites du consentement, à partir des scripts sexuels traditionnels, nous informent davantage sur le *likelihood* (la possibilité) d'une relation sexuelle que sur l'assentiment à cette dernière (*Ibid.*, p. 480). Par exemple, en vertu des codes de conduites qui nous ont été inculqués tout au long de notre socialisation, certaines situations typiques peuvent conduire un individu à croire que son ou sa partenaire a consenti à une relation sexuelle alors qu'elle acceptait tout simplement de finir la soirée en sa compagnie. Évidemment, des signes peuvent être utilisés de manière à indiquer un intérêt, mais ils ne sauraient remplacer le consentement affirmatif recherché au sens de ces auteur.es. Les codes sexuels prévus par les scripts peuvent être les indicateurs d'un consentement possible, mais non les indicateurs d'un consentement accompli. Suivant cette logique, les auteur.es prônent des programmes d'éducation sexuelle mettant l'accent sur ce qui distingue ces deux états de fait.

Outre ces enquêtes empiriques qui tentent de mesurer les perceptions, interprétations et pratiques du consentement dans le monde étudiant et qui répondent ainsi à une commande en matière de politique universitaire, le consentement s'est aussi imposé comme un enjeu de justice et par suite comme un objet d'études dans le champ des sciences juridiques. C'est ce qui est discuté dans la section qui suit.

1.1.2 La définition du consentement et ses enjeux dans le champ juridique

Je m'appuie en particulier ici sur *Les pièges du consentement; pour une définition pénale du consentement sexuel* (2021) de Catherine Le Magueresse. Il s'agit d'un essai qui rend compte de la judiciarisation du consentement sexuel en France et des débats qui l'entourent. Dans le but de comparer la situation au Canada et au Québec, j'établis ensuite un parallèle avec le Code criminel canadien.

Pour Le Magueresse, ancienne présidente de l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail, le « consentement » tel qu'il est compris par les textes de loi français se

doit d'être problématisé. Elle propose plus précisément une critique féministe de la judiciarisation des VACS. Je décline ci-dessous les points saillants de sa thèse.

Dans un premier temps, elle montre comment cette notion de « consentement » peut être instrumentalisée dans le but de perpétuer un système judiciaire patriarcal. En ce sens, elle affirme que, dans le système pénal français, « [l]e consentement censé garantir la liberté des femmes d'avoir ou non des relations sexuelles devient alors un piège qui se referme sur celles qui osent dénoncer l'agresseur. » (Le Magueresse, 2021, p.14). Elle critique en particulier la définition du viol dans le code de loi Français, définition qui responsabilise les victimes en ce qu'elle implique l'utilisation de la force par l'accusé et la résistance de la plaignante (*Ibid*, p.34-35). En vertu de cette définition, c'est uniquement lorsque l'agresseur utilise la violence, la contrainte, la menace ou la surprise (et que ce fait est prouvé) et seulement si la plaignante a résisté à la relation sexuelle que l'on peut acter d'une agression sexuelle. Il est ensuite du ressort des tribunaux de juger si la plaignante s'est suffisamment défendue pour condamner l'accusé. En ce sens, la victime est *de facto* confrontée à un système judiciaire dont le fonctionnement même consiste à mettre en question l'ensemble de son témoignage et des différents éléments qui le composent.

Or, selon Le Magueresse, « dans les situations d'inégalité structurelle, l'agresseur n'a pas besoin d'extérioriser une quelconque violence, contrainte, menace ou surprise : il personnifie le pouvoir, tire profit d'une domination (patriarcale, économique, sociale), incarne la contrainte » (*Ibid.*, p.81-82)⁵. Les critères des tribunaux seraient donc essentiellement inopérants. Suivant une perspective intersectionnelle, Le Magueresse avance que plus une personne est marginalisée, moins la contrainte physique ou verbale est nécessaire pour la faire céder (*Idem.*, p.84). Ainsi, violence, contrainte, menace ou surprise ne sauraient constituer des composantes nécessaires à l'exercice des violences sexuelles.

Tout au long du Chapitre premier, intitulé « L'indifférence des agresseurs au consentement des femmes », Le Magueresse démontre, cas réels à l'appui que, quelle que soit la stratégie utilisée pour éviter l'agression (refus explicite (*Ibid*, p.38), évitement (*Ibid*, p.40), défense physique ou

⁵ Le Magueresse s'inscrit dans le sillon de Mathieu et des féministes radicales en affirmant que : « les femmes en tant que groupe social sont corps et âme colonisées par le système de domination patriarcale qui s'organise pour éviter une éventuelle prise de conscience de cette oppression. » (Le Magueresse, 2021, p.99)

verbale (*Ibid*, p.40-41), céder (*Ibid*, p.42) ou être sidérée (*Ibid*, p.43)), l'agression peut avoir lieu. Le Magueresse établit par ailleurs un lien tacite entre les violences et les scripts sexuels traditionnels où l'idée de conquête rend le « non » d'autant plus « excitant » pour certains hommes (*Ibid*, p.45). Elle montre combien ces scripts sexuels sont marqués par l'idée de « jeu de séduction », mais surtout par celle du droit des hommes à disposer des femmes pour usage sexuel. Ainsi, ce premier chapitre permet de faire le pont entre les scripts sexuels mobilisés dans les études nord-américaines et la théorie critique dans laquelle s'inscrit ce travail tout en démontrant les rapports de pouvoir qui sous-tendent ces scripts.

Dans le Code criminel canadien, l'Article 273.1 définit le consentement sexuel comme suit :

(Article 273.1) le consentement consiste, pour l'application des articles 271, 272 et 273, en l'accord volontaire *du plaignant*⁶ à l'activité sexuelle. [...]

[I]l n'y a pas de consentement du plaignant dans les circonstances suivantes :

- a) l'accord est manifesté par des paroles ou par le comportement d'un tiers;
 - a.1) *il* est inconscient;
- b) *il* est incapable de le former pour tout autre motif que celui visé à l'alinéa a.1);
- c) l'accusé l'incite à l'activité par abus de confiance ou de pouvoir;
- d) *il* manifeste, par ses paroles ou son comportement, l'absence d'accord à l'activité;
- e) après avoir consenti à l'activité, *il* manifeste, par ses paroles ou son comportement, l'absence d'accord à la poursuite de celle-ci.

Code criminel (L.R.C. (1985), ch. C-46)

Dans le contexte canadien, la définition de l'agression sexuelle ne suppose donc pas une résistance active de la part du plaignant (sic.), elle implique plutôt son absence de consentement.

⁶ Je mets en italique l'utilisation du masculin dans cet article dans le but de mettre en lumière l'inadéquation entre ce référent masculin en comparaison à la majorité de victime issues des minorités sexuelles.

En ce sens, on peut considérer que le droit canadien est en avance sur le code de loi Français dans la mesure où, au Canada, la victime d'une agression n'a pas à prouver qu'elle résistait. Elle doit cependant démontrer qu'elle n'a pas consenti à « l'activité sexuelle ». Or, le droit ne précise pas ce que constitue un « accord à l'activité » et, comme les accusés sont innocents⁷ jusqu'à preuve du contraire, la charge de la preuve revient, de fait, à la victime. En contexte français, on peut parler de présomption de consentement jusqu'à preuve du contraire (Le Magueresse, 2021, p.48) à même la définition juridique du viol. Bien que le cadre juridique diffère entre la France et le Canada, le parallèle est évident. On est dans la même dynamique qui peut être vue en France où la parole de l'accusé et celle de la plaignante s'équivalent techniquement. Toutefois, au sein d'un système patriarcal, celle de l'accusé (homme) tend à prendre le dessus sur la seconde (femme). Le fait qu'en 2014, au Canada, seules trois plaintes d'agression sexuelle sur 1000 se soldent par une condamnation (Statistique Canada dans Roy, 2017) démontre cette asymétrie entre les victimes et les accusés de manière flagrante.

Dans le cas du droit canadien, du fait du manque de définition de « l'accord » l'interprétation des signes en vertu des scripts sexuels traditionnels peut toujours faire douter de l'absence ou de la présence d'accord de la part de la plaignante, comme Muehlenhard & al. (2016) l'affirment : « If nonverbal behaviors can count as expressions of affirmative consent, the affirmative consent standard becomes less distinguishable from the traditional sexual script. » (p.465) Aussi Muehlenhard et Al. (2016) plaident-ils pour une définition pénale du consentement fondée sur l'expression d'un *consentement affirmé* (ma traduction) dans le but d'éliminer, dans la mesure du possible, toute ambiguïté.

Si Le Magueresse, affirme qu'il est « regrettable qu'aucune des autrices [qu'elle mobilise] ne se soit positionnée par rapport [à ce modèle] en vigueur au Canada » (Le Magueresse, 2021, p.118), elle précise à la suite de Pateman (2010) que quoiqu'il en soit :

L'utilisation conventionnelle du consentement contribue à renforcer les croyances sur les caractères « naturels » des sexes et le double standard sexuel [...] ce sont toujours les

⁷ Plutôt que de féminiser mes propos j'utilise le masculin pour dénoter agresseurs/accusés et le féminin pour les victimes/plaignantes de manière à représenter les statistiques de VACS.

femmes qui sont tenues de consentir aux hommes⁸. [...] Une relation sexuelle égalitaire ne peut reposer sur cette base; elle ne peut être fondée sur le « consentement » (Pateman, 2010, p.164 dans Le Magueresse, 2021, p.97)

Le travail de Geneviève Fraisse (2007) permet précisément de pousser la réflexion sur ce point. Elle propose une historicisation de cette notion de consentement qu'elle nous invite à problématiser en tant qu'outil de lutte féministe.

1.1.3 Historiciser la notion même de consentement pour la politiser

Pour Geneviève Fraisse (2007), le cadre interprétatif de la notion de consentement sexuel dépasse celui du Droit, des perceptions individuelles ou des considérations philosophiques. Dans *Du consentement* elle tente de retracer, au sein de l'histoire occidentale, la place et le sens donné à cette notion selon les époques. Elle examine ainsi l'idéologie qui s'y rattache et les combats qui en ont fait évoluer la signification. Son raisonnement (absent des recherches empiriques nord-américaines, mais aussi de certaines formes de réflexions militantes actuelles) la conduit à remettre en question « le consentement sexuel » comme objectif ultime et point d'aboutissement des luttes de libération. Fraisse propose plutôt de « partir [du consentement] comme du nœud à défaire [dans le but d'] apprivoiser la dispute et de lui donner du contenu. » (Fraisse, 2007, p.14) C'est cette démarche qui permet à Fraisse d'analyser les fondements du consentement.

Dans le but de dénouer cette notion, Fraisse prend comme point de départ la philosophie et l'histoire en replaçant le consentement contemporain « dans la grande fresque des droits de l'humanité [...]. [Sa mutualité] désigne avant tout l'égalité des parties plutôt que l'éventuelle inégalité, ou disparité, des raisons de consentir. Dignité de l'être singulier, partage entre êtres humains, voilà une histoire agréable à nos oreilles. » (*Ibid.*, p.17) C'est cette logique des droits et l'idéologie libérale dont est empreinte cette notion de consentement qu'il s'agit précisément de remettre en question d'où l'importance de replacer dans son contexte sociohistorique notre compréhension actuelle du consentement.

Geneviève Fraisse montre d'abord que la notion de consentement prend un sens particulier dans le monde occidental à l'époque des lumières elle résonne alors avec l'idée que les Hommes naissent

⁸ Je souligne

libres et égaux en droit. Ils ont donc leur mot à dire sur ce qu'ils font et ce qui leur arrive. Le dictionnaire de philosophie Foulquié établit que le consentement constitue un « acte par lequel quelqu'un donne à une décision dont un autre a eu l'initiative l'adhésion personnelle nécessaire pour passer à l'exécution. » (*Ibid.*, p.22) Le consentement implique ainsi d'emblée un soi qui adhère et un autre qui initie et qui décide, un rapport précis de l'un à l'autre donc.

Le consentement est par ailleurs toujours contextuel, il se situe sur un spectre allant de la contrainte à la liberté : « Accepter, c'est adhérer ; permettre, c'est supporter. Il existe un large éventail d'affects pour énoncer un "oui". [...] [L]e "oui" oscille toujours entre choix et contrainte » (*Ibid.*, p.25). Dans cet ordre d'idée, un lien évident s'établit entre les réflexions de Le Magueresse (2021) et de Fraisse (2007), mais aussi de la critique des études du consentement faites par Muehlenhard & al. (2016). Selon ces penseur.es du consentement, il faut contextualiser cette notion, son élocution ou sa mise en œuvre dans un cadre social empreint de codes, de normes et de relations inégales pour arriver à en rendre compte.

Plus encore, Fraisse insiste sur la manière dont le consentement se voit qualifié dans sa compréhension libérale : il est libre et éclairé. On l'entend à répétition dans les médias et les militant.es le scandent avec ferveur : il faut un consentement libre et éclairé pour que la relation sexuelle soit légitime. Or, nous dit Fraisse, il apparaît que, dans ce discours libéral, la question de la « liberté » de consentir renvoie toujours directement à l'individualité de l'action. La personne accepte de procéder de son plein gré et il n'y a pas de contrainte externe : une arme, une menace explicite, une relation de pouvoir, etc. Absence de contrainte et d'en-dehors à l'individualité que l'on retrouve dans les codes criminels. De l'autre côté, « éclairé » signifie que l'on connaît les conséquences de notre consentement, que les modalités et les dangers encourus sont connus de celui ou celle qui consent. Pour le consentement sexuel, on consent à une certaine action, à une certaine forme de protection et on consent en étant en pleine possession de nos moyens (Fraisse, 2007, p.26). Toutefois, et dans le même temps, comme le dit le proverbe « qui ne dit mot consent ». Et en vertu des rapports de pouvoir de genre qui marquent l'histoire de nos sociétés : « Le consentement de l'homme et le consentement de la femme n'ont [donc], historiquement, jamais la même valeur » (*Ibid.*, p.30). Cette notion présupposant une certaine égalité des deux parties n'a pu advenir, qu'à la faveur des mouvements de libération des femmes.

Cet état de fait peut être compris, notamment, par l'accès au divorce qui accompagne les développements démocratiques européens (*Ibid.*, p.36). Revenant à Rousseau et aux lumières, l'idée du contrat (social ou privé) devient centrale à la compréhension des relations hétérosexuelles; on rationalise, on analyse et on dénature/désacralise progressivement le lien qui unit un homme et une femme. Le mariage peut être brisé si certaines conditions ne sont pas respectées...les femmes ont désormais certains recours. Toutefois, malgré ces avancées, les mœurs et les pratiques ne tendent toujours pas à la réciprocité entre les partis. Dans le monde de la séduction, c'est toujours le consentement féminin qui est demandé, lien évident avec les scripts sexuels traditionnels de conquête et de poursuite (*Ibid.*, p.39). En ce sens, aux 18e et 19e siècles, le consentement est toujours influencé par le « rapport de force et de son issue opposée (céder plutôt que consentir), et contrat entre parties plus ou moins égales (ou consentement mutuel). » (*Ibid.*, p.44) Le contrat est aussi paradoxalement accompagné de l'idée de « désir » dans le but de baliser la bonne sexualité (l'amour : forme de transcendance des conditions matérielles) de la mauvaise (le travail du sexe : pure marchandise). Au 20e siècle, avec l'avancée du mouvement de libération des femmes et l'avancée rapide de la « démocratisation » à l'occidentale, le consentement prend une place de plus en plus importante dans la sexualité, mais sa contextualisation reste en suspens dans l'idéologie libérale qui marque cette époque de l'histoire occidentale : « L'économie est partout, donc l'idéologie n'est nulle part. La liberté individuelle encadre la pensée de l'égalité en se souciant peu du rapport de force entre contractants » (*Ibid.*, p.58). Bref, au cours de ce siècle mouvementé, le moralisme est éclipsé au profit de la transaction: le sexe est un échange, un point c'est tout!

En revanche, ce qui n'est pas éclipsé et qui reste toujours en trame de fond du consentement hétérosexuel, tout en restant occulté dans le discours sur le consentement du 20e siècle, est dénoncé par Fraisse : les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes. Non seulement y a-t-il asymétrie au sein des scripts sexuels traditionnels (l'homme demande le consentement de la femme et poursuit la conquête malgré le « non » attendu), mais il y a aussi une asymétrie au sein des sociétés qui nous sont contemporaines, un rapport de domination et d'oppression de la classe des femmes par et au profit de la classe des hommes. Prenant acte de cet état de fait qui a d'abord et avant tout été constaté et dénoncé par les mouvements de libération féministes, Fraisse avance que le consentement ne saurait être une finalité militante : « l'acte de consentir n'a pas supprimé la dissymétrie entre les hommes et les femmes » (*Ibid.*, p.61) et que « [l]es sexes ne sont pas à

l'extérieur de l'histoire en train de se faire; plus encore, les sexes font l'histoire » (*Ibid.*, p.122). Dans cet ordre d'idée, Fraisse prend le consentement comme un fait social appris et mis en place au sein d'un contexte inégal, plutôt que comme un simple contrat entre deux individus égaux. Elle nous montre que le consentement, y compris en tant que pratique revendiquée, renvoie à une relation sociale (dialectique) entre deux classes d'individus avec des intérêts particuliers et qui entrent dans des rapports de forces les unes avec les autres. Le Magueresse arrive à une conclusion similaire lorsqu'elle demande : « Si la notion de consentement classique, de type contractuel, est définitivement un piège pour les femmes, faut-il cesser de l'utiliser? » (Le Magueresse, 2021, p.119)

Évidemment, Fraisse ne dément pas l'importance politique des luttes féministes pour le consentement. C'est un outil important qui « restitue aux femmes l'intériorité de leur détermination [...] leur reconnaît une distance critique » (Fraisse, 2007, p.73). Cependant, il ne faut pas oublier l'autre versant du consentement, central dans l'analyse de Fraisse, qui signifie plutôt « un geste de compromis [...] reconnaissance d'un rapport de force, d'une inégalité des libertés et des pouvoirs » (*Ibid.*, p.74). C'est au sein de cette tension que la force politique du consentement peut réellement résider, en tant que dénonciation et démonstration de la connaissance d'un état inégal et reprise de pouvoir sur sa sexualité. Néanmoins, à lui seul, il ne suffit pas à émanciper la classe des femmes de cet état de fait violent. Le sens actuel que prend le consentement renvoie donc à une revendication intime et publique, à une ambition (*Ibid.*, p. 94). Le consentement devient un outil politique pour subvertir un état qu'on sait injuste, mais sur lequel on n'a pas de recours direct : le patriarcat. La revendication du consentement peut donc être comprise à l'image du pied de biche, comme un outil pour ouvrir une brèche qu'il faudra ensuite élargir. Fraisse appelle alors à une utilisation « offensive » du consentement, comme arme dans une lutte qui le dépasse. Toutefois, le consentement « n'est certainement pas un principe politique » (*Ibid.*, p.135). Selon cette dernière, c'est plutôt la force du « non », le refus de consentir qu'il faudrait mobiliser.

En conclusion, cette section avait pour but de commencer à dénouer la notion de consentement pour la contextualiser. Dans un premier temps, je suis revenu sur l'histoire du développement des luttes féministes contre les VACS qui mobilisent en positif cette notion de consentement. J'ai ensuite démontré les insuffisances du consentement comme finalité des luttes féministes dans un contexte patriarcal. L'idée principale sur laquelle je reviens dans la prochaine section est donc celle des rapports d'oppression et de domination qui doivent être explicitées dans le but de démystifier

le consentement. Dans cette recherche, je défends que pour comprendre le rapport des hommes au consentement, il faille raisonner en termes de rapports sociaux de sexe, à partir des théorisations issues de la sociologie féministe qui problématise l'existence des catégories de sexe dans nos sociétés. Ainsi, la prochaine section est consacrée à l'exposition de ce cadrage théorique qui oriente mon raisonnement et la formulation de mon questionnement.

1.2 Le cadre féministe matérialiste

Avant de commencer cet exercice, il est important de mentionner que le cadre théorique féministe radical a été retenu vu mon affinité avec ses fondements matérialistes, mais surtout puisqu'il permet une lecture sociologique ancrée dans un contexte historique et éclairant les dynamiques de pouvoir genrées. De plus, cet ancrage théorique holiste permet d'établir un lien entre le consentement sexuel et une réalité sociale qui le dépasse et qui l'informe : le patriarcat. En ce sens, il permet une montée en généralité qui me semble très pertinent pour arriver à comprendre les fondements des inégalités de genre et des violences sexuelles. Plus encore, le féminisme matérialiste est constitué d'un corpus majoritairement francophone, ce qui a pu faciliter l'accessibilité de ses thèses.

Toutefois, ce cadre théorique comporte aussi certaines limites. Premièrement, la lecture est principalement binaire (dominant/dominé, homme/femme), ce qui tend à occulter l'existence des personnes non-binaires, *queer*, agenres et transgenre. Il est possible de pallier cette limite en intégrant une analyse intersectionnelle des faits observés, soit en prenant en compte la multitude de dynamiques de pouvoir (hétéronormativité, homophobie, racisme, âgisme, capacitisme, etc.) qui influencent le vécu social. Deuxièmement, les fondements holistes du féminisme matérialiste tendent à évacuer l'autonomie des individus de l'analyse. En contrepartie, cette limite nous force à considérer l'action collective et les changements systémiques plutôt que l'émancipation individuelle.

C'est en prenant en compte ses forces et ses limites qu'il est possible de travailler avec ce cadre théorique.

Pour préciser les implications de ce cadre théorique et ce que j'en retiens, je commencerai ici par exposer la conceptualisation des catégories de sexe en termes de « rapports sociaux ». Puis, je m'appuierai sur l'article « Quand céder n'est pas consentir » (1991) de Nicole-Claude Mathieu,

pour montrer comment on peut appliquer cette problématique des rapports sociaux de sexe à l'analyse du consentement. Outre le travail de Mathieu, les analyses et conceptualisations féministes matérialistes des catégories de sexe développées par Tabet (2010) et Guillaumin (1972) sont donc aussi mobilisées ici.

Dans un second temps, j'entre en dialogue avec les trois premiers chapitres et la conclusion de la thèse de Léo Thiers-Vidal De « L'Ennemi Principal » aux principaux ennemis : Position vécue, subjectivité et conscience masculine de domination (2010), chapitres dans lesquels Thiers-Vidal pose les principes d'une sociologie qui s'intéressent aux hommes et qui les envisagent non plus en les prenant pour le général, mais en tant que catégorie de sexe.

1.2.1 La problématique des rapports sociaux de sexe

« Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe » (Mathieu, 1971) constitue l'un des textes premiers du féminisme matérialiste. Nicole-Claude Mathieu y expose, pour la première fois, la nécessité de problématiser sociologiquement la catégorisation de « sexe » alors même que celle-ci est naturalisée, en sociologie comme en anthropologie. En comparant les usages qui sont faits des catégories de « classe », d'« âge » et de « sexe » dans les deux disciplines, Mathieu montre en quoi ces trois catégories font l'objet d'un traitement différencié. La comparaison lui permet plus précisément de rendre compte d'une gradation qui va du sociologique au biologique. Le texte expose les variations entre une définition proprement sociologique des catégories de classe, un mélange de définitions biologique et sociologique qui prévaut lorsqu'il est question de catégories d'âge et une compréhension, cette fois-ci, biologisante s'agissant du sexe. Évidemment, ce défaut de sociologisation du sexe comme principe même de catégorisation est problématique de plus d'une manière. La distinction qu'opèrent les sciences sociales entre les hommes et les femmes se contente de reprendre celle du sens commun et de l'idéologie naturaliste selon laquelle le sexe est un principe de division de l'humanité donné comme tel par la Nature. Selon ce raisonnement « hommes » et « femmes » seraient des catégories biologiques, présociales, déjà là avant toute société et toute intervention sociale. Par contraste les sociologues admettent que l'âge est au moins en partie socialement construit comme un principe d'organisation de nos sociétés en adultes, majeurs, et en mineurs. À l'issue de son analyse du traitement réservé à la variable « sexe » en sciences sociales, traitement dont elle expose le manque de rigueur, Mathieu conclut que : « [La

conceptualisation des groupes sexuels] en tant que sexe social et non biologique demeure ambiguë » (Mathieu, 1971, p.29).

Cet article est aussi l'occasion pour Mathieu de démontrer l'asymétrie de traitement des deux catégories « hommes » et « femmes » cette fois-ci, dans le discours sociologique. D'abord, la plupart des études sociologiques se veulent générales et ne traitent donc pas de la variable de sexe pour décrire le monde social. Dans les faits, elles s'appuient sur l'analyse des réalités vécues par les hommes qu'elles tiennent pour générales, valables pour l'ensemble social, les hommes n'étant jamais envisagés en tant que catégorie de sexe. Inversement, lorsque la variable de sexe est mobilisée, c'est toujours pour parler de la seule catégorie des femmes qui, elle, est ainsi particularisée. Autrement dit, dans la sociologie qui fait intervenir la variable de sexe « le dominé est étudié avant et davantage que le dominant, et il est, à l'apparition de la problématique, seul caractérisé, seul spécifié [...] comme si seul il possédait au sein de la société globale une "sous-culture" » (*Ibid*, p. 39).

Pour Mathieu, cet état de fait révèle le rapport social bien spécifique par lequel le masculin est construit comme le point central (le référent neutre) auquel on compare le féminin. Les premières recherches sociologiques centrées sur les femmes procédaient d'ailleurs du même raisonnement avant le développement d'une sociologie féministe à proprement parler. Elles consistaient à examiner « la condition des femmes » en tant que groupe social particulier, sans le mettre en rapport avec une « condition des hommes », laquelle n'était jamais envisagée comme telle.

De surcroit, l'utilisation de deux catégories exclusives (hommes et femmes) va à l'encontre des connaissances ethnographiques (et biologiques) qui démontrent plutôt une variabilité dans la forme et le contenu de ces catégories selon les sociétés étudiées (*Ibid*, p.23). Mathieu enjoint donc les chercheurs.se.s en sciences sociales à étudier le sexe en tant que fait social à l'instar de la classe. En effet, elle affirme que « l'appartenance sexuée se retrouve dans nombre de manifestations sociales autres que celles propres aux comportements sexuels ou familial (*reproductif*) » (*Ibid.*, p.25) ce qui implique que la catégorie femme ou homme dépasse la question de la biologie et qu'elle forge des identités sociales et des comportements genrés complexes qui reviennent encore et toujours à la domination d'un groupe sur l'autre.

Dans cette perspective, les catégories d'hommes et de femmes doivent être comprises comme indissociables. Le groupe des hommes peut alors être pris pour ce qu'il est, un groupe social, socialement déterminé, par le rapport qui le produit. À l'instar de la classe, la catégorisation de sexe est le produit des rapports sociaux historiques qui créent deux groupes sexués au sein du monde social. Enfin, il ne faut pas oublier que ces catégories sont toujours et perpétuellement construites et reconstruites et qu'il faut les comprendre comme telles : des produits de rapports sociaux dynamiques, qui sont donc historiquement et géographiquement situés. J'envisage donc le groupe « hommes » en tant que groupe social dominant, produit comme tel par et dans les rapports sociaux de sexe.

La thèse développée par Mathieu dans « Quand céder n'est pas consentir : Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie » (1991) me sert par ailleurs de point de départ pour problématiser la notion de consentement et le sens qui lui est donné à partir d'une définition sociologique des catégories de sexe. Cette analyse des déterminants matériels et psychiques de la conscience des femmes envisagées en tant qu'elles appartiennent à la classe sociale de sexe dominée et exploitée, retourne l'interprétation devenue courante du consentement des dominées à leur domination. Mathieu prend comme point de départ un courant populaire en anthropologie qui affirme que les dominées consentent à leur domination, que ce consentement est volontaire et qu'il a le même sens pour les deux groupes de sexe. Selon elle, ce point de vue est lié à l'aveuglement épistémique des dominants quand ils se penchent sur les minoritaires ce qui les conduit à éluder que : « la connaissance ne sera pas la même selon la place du locuteur dans le champ des rapports de sexe » (Mathieu, 1991, p.8). Les biais androcentriques de l'anthropologie dominante ont précisément pour effet de faire disparaître la domination masculine de l'analyse des pratiques des femmes, faute de convoquer les rapports qui les unissent aux pratiques des hommes et notamment aux violences.

Par opposition, en prenant les points de vue des minoritaires pour ce qu'ils sont, « minoritaires » par contradiction à « majoritaire », on peut comprendre leurs visions du monde et leurs pratiques sociales interprétées à tort comme des formes de « consentement » à la domination. Pour Mathieu,

ce n'est pas le concept de « consentement » qui permet d'analyser concrètement les rapports entre les groupes de sexe et les pratiques des femmes, c'est plutôt qu'elles cèdent, dit-elle.

Mathieu montre d'abord que la notion de « consentement » qui relève, comme nous l'avons vu, de l'univers du contrat, implique une symétrisation des consciences et des connaissances des dominants et des dominées des mécanismes mêmes de la domination. Tout se passe comme si dominants et dominées partageaient la même vue. Or, les vues et consciences sont elles-mêmes prises dans les rapports sociaux :

« Pour les opprimés(e)s, une position de classe objective ne donne pas une seule forme de conscience. Il n'y a donc pas, concernant les rapports de sexe, la "position de conscience" des hommes et la position de conscience des femmes, mais la position des hommes (avec variantes plus ou moins subtiles) et les positions des femmes » (Mathieu, 1991, p.8-9).

Mathieu avance en effet qu'« il existe chez les dominés plusieurs types de conscience et de production de connaissance, fragmentés et contradictoires, dus justement aux mécanismes mêmes de l'oppression » (*Idem.*).

Cette asymétrie apparaît dès lors que l'on tient compte du rapport social qui produit les groupes de sexe, leurs conditions de vie et leurs conditions de vue plutôt que de partir du fait social tel qu'il apparaît du point de vue du majoritaire. Il apparaît que les hommes connaissent (consciemment ou non) les moyens de conserver leur statut d'hommes et leur « conscience » du rapport qu'ils entretiennent aux femmes n'est pas directement accessible aux dominées.

Les pratiques sociales des dominées font intervenir une autre forme de conscience qui implique : « a) la culpabilisation ; b) l'inconnaissance des règles non dites qui régissent les rapports avec les dominants ; c) l'inconnaissance du fonctionnement réel de la société au-delà des apparences des règles, lois, coutumes, etc. » (*Ibid*, p.13). Ces trois éléments caractérisent le rapport des dominées à la société patriarcale pour Mathieu. La routinisation ou la banalisation des attitudes sexistes et la socialisation sexuée font en sorte que les rapports de domination et la violence/contrainte qui les accompagnent se présentent sur le registre du normal et banal (*Ibid*, p.15-16).

La force de cette analyse matérialiste des consciences tient dans la contextualisation sociale et historique des rapports de force entre les groupes de sexe. Mathieu fait entrer le consentement dans

ce cadre théorique, ce qui lui permet de pointer les biais qui se cachent derrière cette idée de consentement des dominées à la domination. Elle pose centralement la question de savoir à quoi les femmes consentent-elles exactement ? Et pour y répondre, Mathieu propose une analyse qui se décline en deux temps. Le premier temps consiste à examiner « les limitations de la conscience que les femmes peuvent subir » (*Ibid.*, p.17) et au nombre de ces limitations, il faut tenir compte des « contraintes physiques dans l'organisation des relations avec les hommes » (*idem.*), c'est là le deuxième temps.

Ainsi la dimension psychique ou cognitive de la domination est-elle toujours ancrée dans des conditions matérielles d'existence. Mathieu décline les différentes formes de contraintes qui agissent comme des déterminants matériels de la conscience des dominées :

- La non-reconnaissance, non-compensation et la dévaluation systémique de la valeur de leur travail et de l'effort physique que ce dernier entraîne.
- La malnutrition systémique des filles et des femmes qui diminue les capacités physiques et mentales.
- L'incapacité des femmes à accéder au loisir.
- La menace constante du meurtre et du viol.
- Le lien de dépendance des enfants aux femmes qui entrave leurs déplacements et, de ce fait, leur possibilité de fuir.⁹

La prise en considération de ces contraintes matérielles dont elle montre minutieusement les effets mentaux, psychiques et cognitifs interdit d'apposer la notion de consentement (surtout lorsqu'on lui ajoute les qualificatifs « libre » et « éclairé ») aux pratiques que mettent en œuvre les femmes face à la domination. La métaphore de la carotte et du bâton dont Mathieu fait usage illustre bien les effets que peut produire la menace de violence et les limites d'une analyse en termes de consentement. Aussi, met-elle en évidence le point de vue dominant dont procède cette analyse :

⁹ Ces exemples sont tirés de: Alice Kehoe et Dody H. Ciletti 1981, Constantinides 1978, Corin 1981, Dupré 1978, Echard 1978, Ferchiou 1972, O'Connell 1982, Vincent 1979, Cf. Jemison 1978. (Dans Mathieu, 1991, p.18-22.)

Peut-être un âne saurait-il dire que la carotte dont il sait, même confusément! qu'elle lui évite le bâton (à laquelle, donc, il « adhère ») n'est pas une carotte-en-soi, une carotte à vrai goût de carotte, à champ sémantique de simple carotte telle que son maître se la représente ? Le maître croit et dit que l'âne aime la carotte, mais l'âne ne possède pas de représentation d'une carotte sans bâton, contrairement à son maître (il ne partage donc pas « les mêmes » représentations). L'âne consent, tout en espérant la carotte, à ne pas être battu. On pourrait tout aussi bien appeler cela « refus » que « consentement ». (*Ibid.* p.52-53)

Comme on a pu le voir avec Fraisse (2007) et Le Magueresse (2021), l'idée même de consentement libre et éclairé implique, au final, la dénégation d'un rapport social de domination et d'oppression. Elle présuppose une situation égalitaire et une connaissance partagée qui ne sont pourtant pas observables.

Inversement, à partir de l'analyse en termes de rapports sociaux, il y a un non-sens à parler de consentement des dominés. C'est dans l'analyse des rapports de force que se trouve le nœud épistémique du consentement : dans ce rapport social inégal, dans les interactions normalisées et ritualisées entre les hommes et les femmes au sein d'un système de domination. Pour mieux comprendre les pratiques dites « du consentement » il faut donc partir de plus loin, déplacer le regard, remonter au contexte qui constitue la toile de fond des cadres d'interactions dans lesquels on croit observer des pratiques de consentement.

De cette analyse de Mathieu, je retiens en particulier que des positions sociales asymétriques donnent un accès différencié à la connaissance, des vues et des interprétations situées du cadre de l'interaction et de ce qui s'y joue : « si un dominant connaît la domination, il ne connaît pas le vécu de l'oppression, c'est-à-dire l'autre versant » (Mathieu, 1991, p.13) et inversement. Il n'y a donc pas d'un côté des positions sociales a-symétriques et de l'autre une même conscience de l'ordre social. Les consciences sont elles-mêmes situées. La prochaine section porte sur les implications d'un regard centré sur les dominants au sein d'une analyse féministe matérialiste. Pour les préciser, je m'appuie en particulier sur la thèse de Léo Thiers-Vidal (2010).

1.2.2 Étudier le point de vue des dominants

Quelles sont les implications de ce cadrage théorique lorsqu'on veut travailler sur les hommes ? La démarche déployée par Thiers-Vidal (2010) dans sa thèse est sur ce point précieuse.

Réalisée sous la direction de Christine Delphy, cette thèse consiste à interroger des hommes, leurs points de vue et pratiques en tant que dominants sur la domination.

D'emblée Thiers Vidal précise que mobiliser les théories issues du féminisme matérialiste (Thiers-Vidal, 2010, p.13) implique d'adopter l'épistémologie du point de vue situé (*standpoint*) (Thiers-Vidal, 2010, p.11) pour situer son propre rapport à l'objet au titre de chercheur. Appartenir au groupe social des hommes, ce qui est son cas, implique de facto un accès limité à la condition d'opprimée (Code, 2000, p.180 dans Thiers-Vidal, p.82), d'autant qu'en tant qu'homme il a fait l'« apprentissage épistémique-politique spécifiquement masculin » (*Idem.*, p.352) caractérisé par le mépris des femmes, l'apprentissage de la « violence de type remise à leur place » et par une perception négative de l'expérience d'être femme. Or cet apprentissage pousse les hommes à vouloir conserver leur(s) statuts/privilèges (*Idem.*, p.353) et à se voir comme le référent, la norme.

Toutefois, le cadrage féministe matérialiste constitue en lui-même un outil pour se défaire de ce biais en ce qu'il invite à prendre les expériences et points de vue masculins non plus comme des parties du général, mais comme des parties du majoritaire.

À la suite de Thiers-Vidal, je souhaite examiner le point de vue des hommes en tant que dominants donc : je sélectionne des hommes comme population spécifique et particulière comme appartenant à la catégorie de sexe dominante et bénéficiant du statut de majoritaire dans le contexte d'une société organisée par des rapports sociaux de sexe. Ainsi, je considère, à la suite de Thiers-Vidal, que les hommes doivent être appréhendés en tant qu'ils sont membres d'une classe sociale définie et en tant que « dominant conscient » (Thiers-Vidal, 2010, p.14) dans le sens que ces derniers sont conscients de leur position dans leurs rapports avec les femmes et que leurs pratiques et perceptions sont, sciemment ou non, liées à leurs positions d'hommes et aux avantages/pouvoirs dont ils disposent sur les membres de la classe des femmes. Cette connaissance de la domination vient d'un apprentissage social spécialisé qui se maintient à travers la socialisation genrée.

Dans un autre ordre d'idée, lorsqu'ils sont confrontés aux inégalités genrées et sensibilisés aux thèses féministes, les hommes ne se représentent pas comme des sujets actifs, qui participent des inégalités genrées. En ce sens, l'analyse féministe des hommes est désincarnée ce qui « implique

la négation de leur propre agentivité dans le maintien de la domination » (McMahon, 1993, p.687, dans Thiers-Vidal, 2010).

Ce projet de recherche s'intéresse par ailleurs au sens du consentement du point de vue d'hommes qui se définissent comme des militants « féministes », proféministes ou alliés du féminisme, groupe auquel je m'identifie. Ici réside une difficulté, mais aussi un avantage dans la mesure où je dispose d'un accès privilégié à ce groupe, qui constitue une fraction de la classe des hommes et qui tout en bénéficiant de ce statut d'hommes tendent à le mettre à distance pour des raisons militantes.

1.2.3 Les hommes au sein des mouvements féministes

Il n'est pas aisé d'interpréter la place qu'occupent ces hommes proféministes au sein des luttes féministes.

Pour commencer, les hommes qui s'intéressent à la cause féministe ont souvent un rapport spécifique aux thèses féministes lié à une « expérience de sensibilisation » (Fotheringham & Wells, 2019, p.20). Que ce soit par l'entremise d'une *divulgarion des inégalités genrées* par une camarade/conjointe, par le vécu d'exclusion ou d'expérience traumatique (VACS, violences fondées sur le genre, etc.) ou tout simplement en devenant père, les hommes proféministes vivent un changement lorsqu'ils entrent en contact avec la réalité des inégalités et des violences genrées (Fotheringham & Wells, 2019, pp.19-23). Plus souvent qu'autrement, ce sont des hommes de classes moyenne et supérieure, qui ont un haut niveau de diplôme, qui pratiquent un militantisme sur plusieurs fronts et qui sont « convaincus par des lectures théoriques » (Bard, 2020, pp.164-166).

Le plus souvent, leur connaissance du féminisme ne provient pas d'expériences qu'ils auraient fait de la domination masculine. Considérant qu'ils bénéficient de cette domination, ils choisissent de déconstruire leur propre position après avoir été sensibilisés. Toutefois, leur rapport dominant au monde ne leur donne pas nécessairement les outils pour comprendre les expériences féminines de l'assujettissement (Béchar, 2005, p.181). Ils se tournent alors souvent vers les analyses critiques du discours sur la souffrance masculine et s'investissent dans un militantisme contre le masculinisme sans toutefois promouvoir des idées féministes (*Ibid.* pp-176-180 et Thiers-Vidal, 2010, pp.106-112).

Quelques recherches ont montré que les hommes s'engageant en tant qu'alliés dans les mouvements féministes peuvent y ralentir l'activité militante féministe. Judith Taylor (2007) parle de « tir ami » pour décrire ce phénomène :

Avec l'expression de « tir ami », nous avons une description plus exacte (si nous voulons bien rester dans le registre des métaphores militaires usitées par la théorisation des mouvements sociaux). Les femmes dépensent un temps et une énergie considérables à éviter les tirs amis, lesquels représentent une participation extérieure certes sympathisante, mais bien contraignante. C'est cette aide « bien intentionnée » qui complique si souvent les efforts féministes et les oblige à se redéfinir, et qui va parfois jusqu'à les empêcher de faire surface dans la sphère publique. (Taylor, 2007, p.83)

Dans le but de pallier les dynamiques de domination masculine qui peuvent s'instaurer dans les espaces militants mixtes, Dupuis-Deri (2014) enjoint les alliés d'aujourd'hui à jouer un rôle nouveau au sein du mouvement féministe. À son sens, il ne faut pas jouer le rôle de sauveur ou de protecteur, mais bien participer à l'*empowerment* des femmes en ayant recours au *disempowerment*. Dans *Petit guide de «disempowerment» pour hommes proféministes* (2014) Dupuis-Deri réitère l'importance pour les hommes proféministes de laisser les places fortes aux femmes au sein de ce mouvement. Le rôle des alliés serait d'apporter du support, de s'instruire et d'être présent lorsque cela compte. Être allié impliquerait donc de « réduire notre *pouvoir sur* les femmes et les féministes [...] [et de] réduire notre pouvoir avec les autres hommes, soit la complicité et la solidarité entre hommes. » (Dupuis-Deri, p.83). Pour lui, au sein des luttes féministes, les hommes devraient prendre le rôle d'auxiliaires : « la lutte féministe est la lutte des femmes, et non la nôtre » (*Idem.*, p.85).

En conclusion, les rares travaux consultés sur ce thème des alliés montrent bien que le militantisme des hommes au sein des luttes féministes est problématique, et ce historiquement.

CHAPITRE 2

Méthodologie

Dans ce chapitre je développe mon cadre méthodologique. Je commence par établir mes critères d'admissibilité en définissant le groupe social qui constitue mon échantillon : les hommes proféministes. Ensuite, j'élabore mon processus de recrutement et je décris le profil des participants recrutés. Dans un troisième temps, il est question du cadre de mes entretiens et de ma collecte d'information. Enfin, je décris les balises analytiques qui ont été mises en place pour construire et analyser mes données, en me basant sur l'analyse critique du discours à la manière de Colette Guillaumin (1972).

2.1 Critères d'admissibilité

Pour constituer mon échantillon, j'ai établi 3 critères d'admissibilité. Les participants devaient s'identifier en tant qu'hommes, en tant que féministes, proféministes ou alliés, et être étudiants à l'université. Le choix de ce dernier critère relativement arbitraire renvoie à deux logiques. D'une part je voulais pouvoir situer les discours de mes participants au regard des résultats issus des études nord-américaines sur les perceptions et pratiques masculines du consentement dont j'ai rendu compte plus haut. Par ailleurs, l'importance qu'a prise la campagne *Sans Oui c'est Non!* ainsi que d'autres mesures de prévention des VACS dans le milieu universitaire québécois m'amène à croire que les étudiants ont une connaissance au moins approximative des luttes féministes contre le harcèlement sexuel et qu'ils y sont sensibilisés.

2.2 Recrutement

J'ai réalisé mon recrutement de mai à août 2022. J'ai lancé un appel à participation sur les pages Facebook étudiantes et militantes suivantes : *Dis Son Nom*; *Gender, Sexuality; Feminist and Social Justice Student Association (McGill)*; *socio-ciri UQAM (AEESSPC-CIRI)*; *AEEAS- Association étudiante des études avancées en sociologie, UQAM*; *Maîtrise en Travail Social de l'UQAM*; *Québec Contre les Violences Sexuelles*; *Syndicat TRAC Union*. Mon appel a par ailleurs circulé grâce à une dizaine de personnes de mon entourage dans différents groupes d'affinité. J'ai également publié une *Story* (image durant 24h) sur mon compte Instagram qui a été partagée par

des ami.es. J'ai enfin procédé par bouche-à-oreille et contacté plusieurs autres groupes militants par message direct sur Facebook et par courriel, mais je n'ai pas obtenu de réponses par ce biais. Les problèmes rencontrés pour le recrutement des participants ont une incidence directe sur l'échantillon : il est réduit et sa composition n'est pas diversifiée.

Au départ, j'avais établi la nécessité de recruter entre 10 et 15 participants. Toutefois, il a été très ardu de trouver des étudiants s'identifiant comme hommes, alliés à la cause féministe, volontaires pour participer à la recherche. Il faut dire que le recrutement a eu lieu à la fin de la session d'été 2022 et il s'agit d'une période de désinvestissement de la vie étudiante et militante universitaire. Cette période est aussi celle où les étudiantes sont en principe plus disponibles. Mes différents appels à participer ont cependant été plus infructueux que je ne l'imaginais, ce que je ne suis pas en mesure d'interpréter. Faute de temps, il ne m'a pas été possible d'étendre la période de recrutement à la session d'automne 2022. Au final, seuls quatre étudiants ont participé à ma recherche.

Sur le plan de la composition, l'échantillon n'atteint pas la diversité initialement souhaitée. Trois des participants sont étudiants en sciences humaines à l'Université, le dernier suit des études commerciales. Deux étudiants sont au baccalauréat, un au doctorat et le dernier vient d'obtenir son diplôme universitaire de deuxième cycle.

Tous viennent d'un milieu social plutôt aisé : leurs parents détiennent des diplômes universitaires et appartiennent aux classes moyennes ou supérieures en termes de niveaux de vie et de revenus. Tous les participants appartiennent aux groupes majoritaires de la société québécoise actuelle : ils sont nés au Québec, n'appartiennent pas aux minorités dites visibles ou sexuelles. Aucun d'entre eux ne s'identifie comme étant non-binaire et tous étaient en adéquation avec leur assignation de sexe à la naissance.

Il est donc bien évident que cet échantillon n'est pas représentatif du groupe social des hommes auquel je m'intéressais au départ. Malgré toutes ces limites, leurs discours me semblent significatifs d'une réalité sociale précise. En effet, l'homogénéité de l'échantillon me permet de ressortir des faits sociaux sur cette classe d'homme majoritaire (blanc, cisgenre, hétérosexuel, éduqué).

2.2.1 Profil des participants¹⁰

Léo a 25 ans. Il est étudiant au premier cycle en sciences humaines, à l'Université. Il cohabite, depuis près de deux ans, avec sa copine qu'il décrit comme une militante féministe. Ses parents ont connu une trajectoire de mobilité sociale ascendante. Issus d'une classe moyenne plutôt modeste, ils ont obtenu des diplômes universitaires de premier cycle pendant la jeunesse de Léo. Depuis, ce dernier affirme que leur niveau de vie est plus élevé. Léo travaille à temps partiel dans le milieu de l'hôtellerie. Il s'est beaucoup investi dans des groupes militants de gauche (lutttes syndicales, actions anarchistes et associations étudiantes) au cours de ses études.

Claude a lui aussi 25 ans, il étudie au premier cycle en sciences humaines à l'Université, et a suivi des cours en études féministes. Il est en couple hétérosexuel monogame, précise-t-il avec une étudiante de la même université. Ses deux parents ont obtenu des diplômés universitaires de 3^e cycle en biochimie. Il dit avoir grandi dans un milieu très aisé, avec des parents stricts et conservateurs. À l'heure actuelle, il travaille à temps partiel dans le milieu du tourisme à Montréal.

Vincent a 31 ans, il est doctorant. Il cohabite depuis peu avec sa copine qu'il décrit, lui aussi, comme étant féministe. Il travaille dans le milieu scolaire montréalais en parallèle de ses études. Son père est ingénieur et sa mère pharmacienne. Ses parents sont stricts et ont une vision conservatrice du monde, dit-il.

Olivier a 25 ans, il travaille dans le secteur du divertissement à temps plein tout en terminant des études commerciales de deuxième cycle. Il cohabite avec sa copine qu'il fréquente depuis près de 10 ans. Son père est diplômé d'un MBA et travaille en finances et sa mère complète présentement des études de cycle supérieur en psychologie. Il dit provenir d'une classe sociale moyenne élevée, au « pouvoir d'achat assez constant ».

¹⁰ J'utilise évidemment des noms fictifs pour conserver l'anonymat des participants.

2.3 Les entretiens

Dans le but de réaliser cette recherche, il me semblait pertinent de procéder par entretiens semi-dirigés. Vu les limites imposées par la pandémie de COVID-19, j'ai réalisé ces entretiens sur la plateforme *Zoom*. Selon Deakin & Wakefield (2014) cité dans Archibald et Al. (2019), le recours aux plateformes numériques peut paradoxalement amener une aisance plus rapide entre intervieweur et interviewé, mais a le potentiel d'être affecté par les limites techniques de ces nouveaux outils (son qui coupe, difficulté à se connecter, compréhension plus ardue, langage physique limité, confidentialité, etc.) (Archibal et Al., 2019).

Léo, Claude, Vincent et Olivier ont donc accepté de participer à cette recherche et de m'accorder des entretiens, ils ont donné un consentement verbal par suite de la lecture du formulaire de consentement (Annexe B). J'ai procédé selon la méthode de l'entretien semi-dirigé à partir d'un guide d'entretien (Annexe C) organisé autour de 3 grands thèmes soit : leur rapport au militantisme féministe, leur rapport aux luttes pour le consentement sexuel et aux VACS et leur rapport personnel au consentement sexuel. Ces entretiens ont duré 91 minutes (Vincent), 96 minutes (Léo), 111 minutes (Claude) et 63 minutes (Olivier). Réalisés sur la plateforme *Zoom*, ils ont été enregistrés à l'aide de l'outil d'enregistrement de *Zoom* et transcrits à l'aide de *oTranscribe*.

2.4 Analyse des discours

Dans le but d'analyser mes données, j'ai tenté de m'inspirer de l'analyse de discours mise en place par Colette Guillaumin dans *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel* (1972), où elle expose les fondements matériels de l'idéologie raciste en remontant à la genèse de cette idéologie raciste, à l'invention de l'idée même de race dans son sens moderne, avant d'étudier « le langage actuel » de cette idéologie. Dans cet ouvrage, Guillaumin montre ainsi comment la race est historiquement devenue une « forme biologique utilisée comme SIGNE » (Guillaumin, p.3), un système de *marquage* des corps, inscrits à même les corps et réputé naturel, servant à produire et à classer des « autres », construits comme tels, comme des « différents » par rapport à un présumé « semblable », un référent donc qui, lui, est caractérisé par son absence de marque, il est la norme, le général, l'universel. Au sujet de la race en tant que marque, et le même raisonnement vaut pour le sexe, Guillaumin explique :

Cette marque permet de ne pas se tromper, de ‘ne pas se laisser avoir’, mais surtout est garante de la vérité de ces différences, de leur irréversibilité et de leur caractère d'essence, car le signe physique ne se change pas : il est indélébile. Corrélativement le majoritaire, lui, n'est pas marqué ; il représente au contraire la liberté vis-à-vis de la marque. [...] Nous pensons donc que ce n'est pas sous l'angle de la seule particularité négative qu'il faut aborder l'analyse du traitement des groupes « autres », mais sous l'angle général de la différence de traitement de l'objet autre par rapport au sujet semblable. (*Idem*, p.76-77)

L'analyse du discours courant permet justement de rendre compte de cette idéologie raciste qui procède par la minorisation. On trouve ainsi dans le discours banal, ordinaire un « sujet », groupe dominant ou majoritaire qui apparaît comme le référent universel et qui n'est pas nommé contrairement aux « autres » qui eux et elles se voient toujours caractérisés comme autres.

Au sujet de cette idéologie raciste, naturaliste, Guillaumin affirme que :

la culture et le groupe producteur de cette idéologie ne sont jamais envisagés dans leur ensemble et leur cohérence. [...] la spécificité du groupe racisant est considérée comme une donnée implicite, rarement étudiée en tant que telle. Et ce groupe n'est en aucun cas constitué comme une totalité, mais au contraire fragmenté et dispersé. Il est à la fois considéré comme ‘allant de soi’, et inexistant en tant que groupe (*Idem*, p.83).

Les membres du groupe dominant sont donc compris comme des individus complexes n'étant pas définis par leur appartenance à une catégorie sociale, alors que les minoritaires sont toujours associés à leur race, à leur état de minoritaire. Guillaumin constate qu'il existe plusieurs groupes minorisés, altérés dans nos sociétés :

Tous ont en commun leur forme de rapport à la majorité, l'oppression. Oppression économique d'abord, oppression légale (ou coutumière) ensuite. [...] ces groupes se définissent par leur état de dépendance au groupe majoritaire. [...] Ils sont, au sens propre du terme, en état de minorité. Minorité : être moins. C'est en fonction de cette disproportion d'être, et non de nombre puisqu'ils peuvent être indifféremment plus nombreux ou moins nombreux que le groupe dominant, qu'on adoptera les dénominations « majorité et minorité ». D'autre part, ces groupes ont tous une caractéristique sociale commune : ils sont posés comme particuliers face à un général (*Idem*, p.86).

Guillaumin montre, par ailleurs, que la particularisation des minorisés (les fous, les femmes, les noirs, etc.) passe par leur biologisation/naturalisation, quoique ce soit de manière différenciée selon les cas. En ce sens, le discours raciste ou sexiste ne se réduit pas au discours haineux et explicitement hostiles, la simple assignation de traits naturels à une catégorie sociale ainsi particularisée comme espèce naturelle distincte dans l'humanité participe de l'idéologie raciste/sexiste qui module notre vision du monde.

La langue actualise banalement ce rapport de domination, elle « est expressive de l'intention ou si l'on préfère de ce qui est conscient dans l'idéologie d'un système social quelconque [...] la lecture pourra s'exercer en focalisant sur son objet propre — l'organisation perceptive de la saisie du même et du différent — et dépasser la parole individuelle pour retrouver l'univers du sens où elle se refond à la parole sociale. » (*Idem*, p.92) Pour Guillaumin, le discours banal est ainsi un terrain pour l'analyse du racisme et de l'idéologie naturaliste et des rapports sociaux, il est l'un des lieux où ces rapports opèrent.

Je retiens ainsi de son analyse, l'importance d'examiner la catégorisation dans le discours, le sens de cette catégorisation par laquelle sont produits des « autres » et qui actualise des rapports de pouvoir réels.

Je prêterai donc une attention particulière aux modalités d'apparition et de traitement des catégories de sexe dans le discours des participants. En ce sens, je performerai une analyse de contenu¹¹. Ainsi, en partant du cadre d'analyse de discours de Guillaumin, je compte les occurrences d'apparition de termes reliés aux thématiques du consentement sexuel, des luttes féministes et aux classes de genre¹².

¹¹ L'analyse de contenu est « un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des énoncés, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces énoncés » (Bardin, 1977, p. 43. Dans Negura, 2006)

¹² « Le support de l'analyse de contenu est le discours produit dans le processus de communication. Ce fait indique un double objectif de l'analyse de contenu : d'un côté, elle tente de dégager la signification de l'énoncé pour l'émetteur, c'est-à-dire sa subjectivité, de l'autre côté, elle cherche à établir la pertinence pour le récepteur, à savoir son objectivité. L'objectivité de l'énoncé est liée à sa nature sociale, car celui-ci transporte des significations pertinentes pour un groupe donné. Dans ce processus, les représentations sociales enracinent le discours dans un contexte symbolique familier pour les deux participants classiques de la communication. Elles permettent aussi d'imprimer un caractère subjectif au contenu du discours. Chaque énoncé peut alors devenir un indicateur des représentations sociales qui participent à sa constitution. » (Negura, 2006, p.3)

CHAPITRE 3

Résultats

Ce chapitre présente les principaux résultats de l'analyse des discours produits en entretien. J'y précise d'abord les différentes opérations qui composent mon modèle d'analyse. Dans un premier temps, je me penche sur le rapport des alliés au féminisme et au militantisme qui l'entoure. J'éclaire la manière dont ils forment les différentes catégories d'humains dans leur langage avant de m'intéresser à la place que ces différentes catégories prennent dans le discours. Dans un deuxième temps, je m'intéresse à leur compréhension des luttes pour le consentement. Ainsi, je poursuis l'analyse débutée précédemment pour voir comment les différents groupes genrés s'inscrivent dans le discours des participants sur les questions reliées au consentement sexuel. Dans un troisième temps, je termine mon analyse en me penchant sur leur rapport au consentement sexuel et à ses pratiques. Ici, je continue de construire mon analyse sur les points soulevés dans les deux sections précédentes en me penchant sur leurs discours sur la sexualité.

3.1 Analyse des usages des catégories de sexe

Pour dégager les unités de sens qui apparaissent dans le discours de ces alliés, j'ai procédé par analyse thématique. Pour ce faire, j'ai effectué une recherche par mots-clés pour distinguer la manière que ces hommes décrivent les personnes qui habitent leur discours. Comment parlent-ils des majoritaires et des minoritaires? La recherche de mot clé s'est inspirée du cadre de Guillaumin (1972) dans le sens où j'ai repéré les différentes catégories de sexe qui apparaissaient dans le langage des participants avant d'approfondir leur place dans les phrases et, plus largement, dans l'ensemble de leurs discours.

Dans un premier temps, je me suis intéressé aux modalités d'apparition des catégories de sexe dans les entretiens.

J'ai donc commencé par repérer ces catégories en les surlignant selon un code de couleur dans un document Word et à l'aide d'une recherche par mot clé et j'en suis arrivé aux résultats suivants. Le lexique mobilisé pour désigner des hommes est composé des occurrences suivantes : « homme(s) », « gars », « garçons », « dude », « men », « gros cave ». Pour parler des femmes, il est question de :

« femme(s) », « fille(s) », « mère(s) », « copine », « blonde » et camarade(s) et parfois de « femme trans », « personne LGBT », « femmes racisées », « femmes noires », « femmes asiatiques ». Enfin on trouve « des gens », et « des personne(s) » au singulier ou au pluriel.

Ensuite, j'ai analysé le contexte discursif dans lequel chacune de ces expressions apparaît dans les entretiens. En suivant la logique développée par Guillaumin (1972) j'ai examiné ces contextes en m'intéressant aux verbes, aux prépositions, aux adjectifs et aux articles associés à ces unités de sens que constituent les catégories mobilisées pour désigner les individus.

Enfin, j'ai approfondi mon analyse discursive en m'appuyant sur le cadre théorique féministe matérialiste présenté dans la revue de littérature. Plus précisément, j'ai considéré les propos des participants comme faits sociologiques représentatifs et participants d'une réalité matérielle et épistémique inégale.

Dans la suite, je présente mes résultats d'analyse en trois temps. Premièrement, une analyse du discours des participants sur les hommes (majoritaire). J'en ressort que *les hommes*, comme unité de sens, représentent le « général » et que les participants parlent des hommes en tant que pairs. Enfin, j'analyse le discours de ces hommes proféministes sur les femmes. En opposition avec les hommes, ces dernières sont toujours marquées par leur spécificité, leur différence à ce référent universel qu'est le masculin. Plus encore, les femmes apparaissent comme un « autre », un non-pair.

3.1.1 Analyse des discours sur les hommes en tant qu'hommes

« Homme(s) », « gars », « garçons », « dude », « men », « gros cave », « ils » sont les termes mobilisés dans les discours pour désigner des hommes en tant qu'hommes. Les plus fréquemment utilisés sont *homme(s)* 54 fois et *gars* 14 fois.

Les participants réfèrent principalement aux hommes 1) pour préciser leur propre groupe d'appartenance (« je suis un homme cisgenre »; « mon statut d'homme »; etc.) 2) au sujet de comportements qu'ils jugent problématiques (« Surtout les hommes t'sais de...généraliser que le sexe masculin a plus de *patterns* violents et agressif envers les femmes »; « Pi c'est ça qui est un frein pour les gars pour être vraiment en faveur au féminisme, pour s'embarquer.»; « T'es avec un

ami gars qui a des comportements débiles »; etc.) et 3. Au sujet de leurs pairs (« c'est comme qu'on a des enjeux. Qu'une affaire innocente pour un gars peut être vraiment troublante pour une femme »; « si mettons j'suis avec d'autres de mes amis, si on est plus entre hommes si on veut »; etc.).

À une exception près, il n'est jamais question de « nous les hommes » dans les entretiens¹³ même s'il est bien question d'un nous tacite à différentes reprises. Par exemple: « Le *gossip*, justement cette forme d'isolement ou de jungle sociale de comme on est deux types d'humains différents donc c'est plus difficile d'être amis. » (Olivier) et « si on est plus entre hommes, si on veut » (Vincent).

En revanche, on trouve des « eux » : « les hommes » (17 fois) « des hommes » (6 fois) ou « un homme » (7 fois).

« Les hommes » apparaissent dans des contextes discursifs qui traitent du « patriarcat », d'un système, d'une idéologie, d'une vision, des structures. Il s'agit alors de désigner un groupe social « favorisé », qui a des « privilèges », des « droits », auquel « des choses sont dues ». Dans ces références « les hommes » ne sont pas toujours le sujet, ils sont aussi agis (poussés, favorisés, conçus) :

« [le patriarcat] pousse les hommes à être cave »; « c'est un système patriarcal qui favorise les hommes » ; « une idéologie qui conçoit les hommes, soit au niveau biologique, ou au niveau j'sais pas trop social, y'a une vision que les hommes, ça pense comme ça, ou ça a tels privilèges, ou ça a des droits ou des dues, des choses qui leur sont dus » -Léo

« les structures ont été faites pour favoriser les hommes dans la société » « ces éléments-là font en sorte que les hommes restent dominants dans notre société ». -Vincent

« pi la domination se fait également juste par les hommes eux-mêmes qui ont le monopole de l'argent, des ressources, de l'accès aux institutions politiques, aux postes intellectuels dans les universités, comme par hasard. Veut veut pas, ils reproduisent une domination en reproduisant les inégalités de genre. » -Claude

Il peut par ailleurs être question « des hommes » en tant que dominants, sujets actifs de domination, lorsque le discours évoque des comportements jugés problématiques. L'article indéfini « des »

¹³ L'exception est la suivante : « J'pense que dans notre socialisation, nous comme hommes on se dit "j'vais être là pour mon enfant, mais pas au dépend de ma carrière", alors que les femmes c'est encore beaucoup véhiculé d'être là pour son enfant d'abord pi la carrière peut passer après » -Vincent

opère alors pleinement. Ce ne sont plus *les hommes* en général, mais « des hommes », au sens de *certain*s hommes, soit un groupe d'individus dont il se trouve qu'ils sont des hommes :

« les clichés problématiques d'hommes militants au sein du féminisme qui font que ça ralentit tout » -Claude.

« J'comprends un peu toutes les structures qui ont été mises en place par des hommes, dans nos sociétés. Ce sont des hommes, majoritairement blancs, surtout en Amérique du Nord qui ont bâti ces structures-là, qui les ont mises en place » ; « c'est souvent des hommes qui vont se rendre le plus loin dans des entreprises, dans des positions de pouvoir et qui vont continuer à perpétrer ces inégalités-là ». -Vincent

« Des facteurs, mettons si tu laisses des gars faire ce qu'ils veulent dans un sens » « Jusqu'au jour où y font comme...y font une agression » -Léo

Enfin, on peut remarquer que « les hommes » comme « des hommes » apparaissent comme des sujets actifs : ils mettent en place des structures, ils reproduisent et maintiennent ces structures ou ces inégalités, ils font ce qu'ils veulent. Il en est tout autrement au sujet des femmes comme je le montrerai plus bas.

3.1.2 Les hommes en tant que général

« Des gens » (81 occurrences), « des personnes » (106 occurrences), « tout le monde », « quelqu'un » apparaissent aussi dans les entretiens. Catégorie de référence non spécifiée, ces *personnes* et ces *gens*, ce *quelqu'un* renvoie le plus souvent à un sujet masculin, mais dont le genre est caché, non nommé. Les discours des participants sur les VACS sont particulièrement éclairants à cet égard:

« C'est pas *quelqu'un* qui se cache dans un buisson dans un parc, c'est du monde que tu connais, souvent des *gens* dont ces femmes-là avaient une bonne estime. Jusqu'au jour où ou y font comme...y font une agression » - Léo

« t'sais on a un peu la vision que c'est comme *quelqu'un* dans une ruelle j'pense qui t'attrape pi que là y'a une agression à ce moment-là, mais des fois c'est plus dans une soirée. » ; « Des *gens* qui se connaissent, des *personnes* qui profitent de ces situations-là, qui voient une opportunité pi qui les utilisent [pour perpétrer des VACS]»; « pour nous c'était drôle avec la personne qui l'avait fait de s'imaginer que cette personne-là avait fait [des attouchements non consentus sur une personne en état d'ébriété]» -Vincent

« la personne à côté d'elle a décidé d'éjaculer sur elle sur son visage, sans aucun consentement » -Olivier

Bien que ces alliés soient parfaitement informés et conscients du fait que ce sont très majoritairement des hommes qui agressent et des femmes qui sont agressées, dans leurs discours,

le groupe des agresseurs n'est pas spécifié en termes de catégorie de sexe. En revanche, ils réfèrent constamment à la catégorie de sexe « les femmes » pour parler des agressées. L'utilisation fréquente du neutre (la personne, des gens, quelqu'un) pour parler d'hommes (qui sont ainsi envisagés comme des individus ou un groupe d'individus s'ils sont plusieurs) et celle systématique de la catégorie de sexe pour parler des femmes renvoie directement à l'idée de marquage développée par Guillaumin (1972). Les femmes sont toujours renvoyées à leur appartenance de groupe. Ce qui n'est donc pas le cas des hommes. Et le groupe des hommes fonctionne dans le discours comme le référent, la norme vis-à-vis de laquelle est nommé le groupe minoritaire, celui qui est marqué par la *différence*.

3.1.3 Analyse des discours sur les minoritaires : L'altérité et la réification

Le lexique relié aux femmes est plus large que celui qui est repérable pour les hommes, les participants réfèrent aux femmes de sept manières différentes : « femme(s) » 88 occurrences, « fille(s) » 41 occurrences, « (ma) copine » 26 occurrences, « blonde » 2 fois, « partenaire » 6 occurrences, « mère » 17 occurrences, « militante » 4 occurrences. Dans les entretiens, ces alliés réfèrent à des femmes près de deux fois plus souvent qu'à des hommes.

Si le discours porte davantage sur les femmes que sur les hommes, ces deux catégories font par ailleurs l'objet d'un traitement qualitativement différent. Il est plus de deux fois plus souvent fait référence au groupe des femmes dans sa généralité, soit à *toutes les femmes*, qu'au groupe des hommes : « les femmes » et « les filles » 42 occurrences *contre* 18 occurrences pour *les hommes*. L'usage de l'indéfini « des femmes » (17 occurrences) veut par ailleurs fréquemment désigner « toutes les femmes », il fonctionne alors comme un marqueur et consiste à indiquer que « ce sont des femmes ». Il ne consiste donc pas à isoler un sous-groupe, comme c'est le cas avec la distinction entre *les hommes* et *des hommes* au sens de *certaines hommes*:

« Tu veux pas la libération de tout le monde sans la libération des femmes. » ; « Il voulait fourrer avec les filles là » -Léo

« des études qui concernent vraiment plus les femmes, l'exploitation des femmes » ; « avec un plafond de verre pour les femmes » ; « l'image qu'on a des femmes, la manière qu'on s'attend qu'elles agissent qu'elles pensent, les attitudes plus chaleureuses et hospitalières qu'on pourrait s'attendre d'elles » ; « Souvent je prendrais plus pour acquis que [les enjeux féministes] c'est du connu chez les filles que chez les gars. » - Claude

« Quand j'étais petit j'étais dans un milieu qui était très insensible pi les émotions le volet plus émotif, intuitif, ça c'était plus les filles » ; « J'pense qu'avant j'étais plus dans une dynamique ou c'est les gars qui sont drôle pi les filles qui sont le public si on veut. » -Vincent

« Surtout les hommes t'sais de...généraliser que le sexe masculin a plus de *patterns* violents et agressif envers les femmes. Ce qui fait aussi que dans mon comportement j'pense que, sans essayer d'exprimer ça dans mes rapports aux femmes, j'essaie du moins d'avoir une certaine sensibilité » ; « mais peut-être plus d'essayer d'être un allié à travers peut-être plus un support dans les situations où les femmes vont en avoir besoin » - Olivier

Dans cet ordre d'idée, contrairement aux membres de la classe des hommes, les membres de la classe des femmes sont toujours décrites comme groupe spécifique et monolithique; comme un objet qui existe hors de l'individualité et de la spécificité. Les participants renvoient toujours à leur genre, ce qui a pour effet de maintenir une distinction entre le « nous » (pairs/hommes) et le « elles » (non-pairs/autres/femmes).

En ce sens, ces extraits illustrent le fonctionnement du discours majoritaires sur les minoritaires repéré par Guillaumin (1972). Les femmes représentent un groupe sur lequel les hommes agissent. L'individualité des membres de ce groupe est fréquemment absente du discours des participants. Ainsi, les membres de la classe des femmes ont comme identifiant premier d'être des femmes : elles appartiennent toujours à un groupe social spécifique, comme un objet qui sort du « je », « on » et « nous » des participants. À l'inverse, lorsqu'ils parlent de membres de la classe des hommes, leur identité est individuelle (un prénom, un qualificatif, etc.) plutôt que de se rapporter à leur genre. Ainsi, ces discours illustrent bien les fondements sexistes de notre rapport normal/banal au monde qui conserve la dichotomie entre le référent masculin et l'« autre ».

La catégorisation de sexe apparaît aussi pour désigner des individus ou groupes d'individus. Ce sont *des* ou *mes* amies de filles, *ma copine*, *ma blonde*, *mon ex-copine*, *ma mère*, *ma sœur*, etc. Au sein de ce corpus, la formulation la plus fréquente pour référer à un individu féminin spécifique est le « *ma copine* », qui revient à 17 reprises:

« Ma copine aussi qui avait dénoncé son agression à cette époque-là aussi » ; « Bin moi ça a pris le bord avec ma copine » -Léo

« d'avoir un entourage avec des personnes féministes comme ma copine, ma sœur, les filles qui sont féministes au bac, dans certains de mes cours » ; « Ma copine était extrêmement mobilisée » -Claude

« j'ai pas respecté 100% le consentement de mon ex-copine étant donné qu'on était en couple » ; « Pi avec ma copine actuelle bin ça a comme réaffirmé notre manière de voir le consentement et d'en discuter aussi » ; « je reproduis encore ces *patterns*-là de comme pas nécessairement faire confiance à ma copine pour ces choses-là » ; « mais je dirais que ma copine actuelle c'était un gros tremplin dans le sens où on a beaucoup discuté » ; « C'est certain y'a ma copine en premier lieu. Sinon j'ai plusieurs amies quand même aussi » ; « Euhm dans le cas avec ma copine on va l'un ou l'autre commencé à [racle la gorge] manifester un intérêt pour avoir du sexe à ce moment-là. » ; « Là bin, ça va souvent arriver que ma copine va dire "j'ai pas envie de sexe ce soir", par exemple » -Vincent

« Après, par ma blo[coupe] ma copine, par l'Université y'a eu certains cours sur les mouvements féministes qui m'ont fait réaliser que ma mère, ma grand-mère venait d'un mouvement, j'ai pas vraiment la connaissance, mais j pense que c'est le féminisme de deuxième vague. » ; « Ensuite elles m'ont jamais dit comme ma mère, ma grand-mère et ma copine leurs positions féministes » ; « Après j pense aussi que dans ma sexualité ça a peut-être aussi créé des enjeux qui m'ont fait réfléchir à comment j'agis même avec ma propre copine. » ; « J'ai eu ce regard-là qui a évolué avec ce genre d'histoire-là et de prise de conscience et de communication aussi avec ma copine, avec des amies de filles, avec des gens qui m'ont partagé ces histoires-là pour me dire "ouai finalement moi j'aime pas ça" ou t'sais justement des amies qui me disent "moi j'comprends pas pourquoi le gars est obligé de finir sur moi" des trucs comme ça. » ; « mais à plusieurs reprises y'a eu des enjeux d'amis, ma propre copine » ; « Bin j'en discute avec ma copine, certainement.» -Olivier

Le traitement différencié des hommes majoritaires et des femmes minoritaires mis en évidence par Colette Guillaumin (1972) se signale ici par la tendance à marquer ou non les individus auxquels il est fait référence : les femmes, les queers, les trans sont systématiquement désigné.es comme telles, comme étant d'un genre particulier, ce qui n'est pas le cas des hommes comme en témoignent les extraits suivants au sujet des ami.es, par exemple :

« mes anciens amis » ; « mes bons amis » « un de mes meilleurs amis, c'est un gars » ; « Des amis du secondaire » « Avec des amis, au cégep » ; « d'aider tes amis à ne pas devenir des merdes » ; « si on est pas des amis bah on est des bonnes connaissances là », « d'autres de mes amis », « Ouais j'ai des amis qui m'ont partagé des histoires qui leur sont arrivées ». « des filles que je connaissais à l'école t'sais, amies » ; « mais aies un ami trans et tu vas arrêter d'être transphobe » « deux amies qui se présentent sur le spectre trans » « d'autres amies femmes », « j'ai eu beaucoup d'ami.e.s queer » ; « des camarades féministes à l'école » « toutes les camarades féministes que j'ai côtoyées », « une de nos amies [à ma copine et à moi] »

Plus encore, les participants réfèrent aux hommes en tant que pairs (Thiers-Vidal, 2010). Non seulement parlent-ils plus fréquemment de leurs fréquentations masculines, mais, lorsqu'ils parlent des personnes dans leur entourage, ils ne spécifient que très rarement qu'il s'agit d'un homme lorsque c'est le cas. L'inverse est observable pour les femmes, les queers et les trans. Par exemple le registre de l'amitié :

« Avec des amis, au cégep, en région, c'était à Drummondville, on était les 6 ans de la ville » « Pi un moment donné c'est comme un de mes bons amis qui faisait partie de la fameuse liste en 2019-2020 » « coupé les ponts avec certaines personnes, j pense à mon ancien coloc, à un de mes anciens amis » et « J pense que c'est d'aider tes amis à ne pas devenir des merdes » « J'ai checké pi y'a eu un de mes profs de cégep là-dessus,

y'a eu un de mes anciens amis » « Des amis du secondaire » « j'pourrais demander à mon ami qui est permanent là-bas »

VERSUS

« j'ai eu beaucoup d'ami.es queer dans ma vie » « Une chance que j'avais des bonnes camarades qui m'ont parlé dans le casque » « Pi aussi avec mes contacts avec mes ami.es queers ». -Léo

« Ça c'est rattaché justement à des idées qu'on a parlé tantôt de genre "il m'est dû, les femmes me doivent du sexe, les femmes me doivent ci, j'ai le droit d'accoster une fille au bar et de lui mettre de la drogue dans son verre, de lui faire tel commentaire, d'aller voir une inconnue et de dire j'veux coucher avec toi viens chez nous". I guess la notion de privilège si on veut, dans la tête de certaines personnes qui serait "j'ai le droit à ça" "je suis en position de..." penser à Weinstein pi Rozon, par exemple. Lorsqu'ils ont la planète à leurs pieds, cette idée qu'ils peuvent le faire. Pi après ça, c'est sûr qu'y'a toute l'essentialisation sociale des femmes. Les femmes sont, un des rôles étant la procréation, sont là pour ça, sont faites pour coucher avec. L'idée qu'une femme qui s'habille sexy c'est nécessairement qu'elle veut que n'importe qui couche avec » -Claude

« si mettons j'suis avec d'autres de mes amis, si on est plus entre hommes si on veut » « Donc si j'entends des propos vraiment déplacés ou si j'entends aussi même des...mettons un de mes amis » «. Mais si j'me penche sur des amis du secondaire y'auraient jamais ces discussions-là sur les rôles à la maison »

VERSUS

« Par contre, dans une situation si c'est un groupe mixte, entre hommes et entre femmes bin j'avais avoir tendance à laisser plus les femmes porter leur voix » « Sinon j'ai plusieurs amis quand même aussi. Au moins un ami homme avec qui je peux en parler, j'ai aussi deux ami.es plus...qui se présentent sur le spectre trans avec qui on en discute, pi j'ai aussi d'autres amies femmes avec qui je peux en parler » -Vincent

« Bin j'en discute avec ma copine, certainement. J'en discute avec ma mère. J'en discute avec un ami qui a ce regard-là qui est très axé sur ces sujets-là. »-Olivier

À travers ces extraits, les hommes sont définis par leur singularité. Ce sont des personnes spécifiques, avec qui les participants ont un rapport précis. Au contraire, les non-pairs suivent des contours plus flous. Leur nombre est indéfini, leur identité est abstraite, mais surtout, elle est qualifiée par leur appartenance à un groupe « autre », par un marquage. En ce sens, toutes minorités sexuelles sont des catégories et des non-pairs (Guillaumin, 1972, et Thiers-Vidal, 2010). Tout ce qui n'est pas homme est une catégorie, une chose (réifiée) qui n'est pas le référent universel (Mathieu, 1991), qui n'est pas humain au même sens que les hommes le sont. Toutefois, dans la citation d'Olivier on contourne cette première logique en assignant une identité genrée à *chaque* femme qui est nommée (mère, copine) et en laissant l'ami (masculin) sans titre, comme humain générique.

Dans un autre ordre d'idée, tous les participants à l'exception d'Olivier, se disent sensibilisés aux théories queers et de l'intersectionnalité. Aussi, ils mentionnent à quelques reprises les personnes « queer » ou « LGBT » (4 occurrences), « trans » (2 occurrences), « les femmes noires » (1 occurrence), « les femmes asiatiques » (1 occurrence), « les femmes blanches » (1 occurrence), ces « autres populations-là » (1 occurrence). Par exemple :

« Tu ne veux pas la libération de tout le monde sans la libération des femmes...des personnes queers, de toutes toutes là... » ; « les attentes de la masculinité sont totalement malsaines, toxiques pour les femmes, les personnes LGBT, toute... » ; « prendre conscience des violences et des différentes problématiques que ces femmes là et toutes ces personnes-là vivent, si on élargit la catégorie » -Léo

« J pense qu'à l'inverse [des hommes blancs] toutes ces autres populations-là elles ont ces conversations-là avec, la mère à la fille et dans les familles noires y'ont le fameux "black talk" » ; « J'ai l'impression, dans ma tête c'est des personnes indépendamment de leur sexe, parmi tant d'autres » « des sujets qui touchent plus les femmes ou les personnes issues de minorités visibles » Claude

« ça a des conséquences à ce jour pour les femmes, mais aussi pour toutes les différentes minorités et ou groupes qui sont pas les hommes blancs cis, abled » Vincent

Encore une fois, ce sont les femmes, les queers, les trans qui sont minorisés, altérisées, spécifiées. Le discours des participants procède par une mise à distance d'un « nous » qui ne se dit pas, mais dont procède un « eux » comme le signale les expressions : « tous ces gens-là », « toutes ces populations ».

Enfin, si « les hommes » sont généralement actifs, les verbes mobilisés dans les contextes discursifs de la catégorie « femmes » sont passifs (vivre, subir, sentir):

« C'est majoritairement des femmes qui subissent [des agressions sexuelles] » ; « différentes problématiques que ces femmes-là et toutes ces personnes-là vivent » - Léo

« phénomène très récurrent pour les femmes sur les réseaux, en ligne, de se sentir objectifiée » -Claude

« ce que les femmes vivent au quotidien » ; « donc ces rôles-là de la femme dans la société, y'a beaucoup de nos mères qui ont vécu cette réalité, leurs mères à elles ont vécu à 100% ces situations-là » -Vincent

« Sans nécessairement mettre leurs lunettes et comprendre comment elles vivent » ; « ...j'ai une amie qui m'a partagé une histoire de viol, d'agression, mais qui était un viol la définition est très complexe, mais finalement quand la personne sent qu'elle a été violée ce l'est. Et c'était quelqu'un, une éjaculation non sollicitée pendant que mon amie dormait, elle avait bu, la personne à côté d'elle a décidé d'éjaculer sur elle sur son visage, sans aucun consentement » -Olivier

Plus encore, lorsque les femmes ne sont pas le sujet passif de la phrase, elles sont l'objet sur lequel le sujet agit :

« faire savoir à des filles que t'as le goût de fourrer avec » « même si des gens connaissent nécessairement une femme dans leur vie » -Léo

« Ça se manifeste autant dans ce qu'on a le droit de dire ou de faire à une femme, considérée socialement en tant que propriété publique » « y vont faire une enquête sur les femmes agressées dans telle compagnie » « juste dans la manière d'approcher les femmes avant une relation sexuelle » « quelqu'un voudrait faire un hook-up avec une femme » « une personne qui avait essayé de lui faire des agressions sexuelles » « [Dans la vision masculine,] les femmes sont, un des rôles étant la procréation, sont là pour ça, sont faites pour coucher avec » -Claude

« un speech du président du syndicat pour valoriser les femmes en enseignement », « on prenait des actions majoritairement envers les femmes qui étaient pas nécessairement faites avec leur consentement. Ça vient rejoindre aussi le fait que les femmes restent souvent vues comme des objets sexuel » « c'était plus de faire des blagues avec ça puis traiter un peu les femmes de noms, des choses comme ça. » -Vincent

« une éjaculation non sollicitée pendant que mon amie dormait, elle avait bu, la personne à côté d'elle a décidé d'éjaculer sur elle sur son visage, sans aucun consentement » -Olivier

Sans surprise, tout au long du corpus on retrouve une dissymétrie entre le traitement des minoritaires et des majoritaires. Ces premières sont systématiquement marquées par leur classe de sexe et sont plus souvent l'objet ou le sujet passif de la phrase que son sujet actif. Cette observation rejoint évidemment les constats de Guillaumin (1972) sur le traitement des minoritaires dans le langage commun/banal qui exprime et participe des rapports sociaux bien réels qui régissent notre rapport au monde. En ce sens, les discours d'alliés n'échappent pas à cette socialisation « raciste » (sexiste) tel que le conçoit l'anthropologue française. L'adhésion aux thèses féministes ne suffit pas à rompre avec le discours social et le langage courant dont on voit qu'il opère pleinement, à l'insu pourrait-on dire, des participants.

Toutefois, lorsqu'ils parlent des luttes pour le consentement, les discours des participants font apparaître le recours à des verbes actifs comme « dénoncer » et « parler » dont les femmes desquelles ils parlent sont alors le sujet : « Où les femmes ont parlé de leurs agressions, ont dénoncé leurs agresseurs » « Ma copine aussi qui avait dénoncé son agression à cette époque-là aussi. » « les proportions de femmes qui dénoncent ». Et on voit que, dans ce cas-ci « les femmes », « ma copine » prennent le statut d'individues ou renvoie un groupe d'individus (celles qui dénoncent) et ne renvoient à l'ensemble de la catégorie. Pour ces alliés, le champ d'action des femmes est réservé

au domaine de la militance : à travers la dénonciation. Ce champ leur permettrait donc « de gagner [leur] propre pouvoir par rapport à [leur] propre agentivité face à [leur] sexualité » (Léo).

Cet usage rare dénote cependant une conscience forte et aiguisée des rapports de pouvoir, tout comme les descriptions qui sont faites des pratiques de certains hommes. Elles témoignent d'une connaissance précise des pratiques des dominants et de l'apprentissage de la domination, dont on peut penser qu'elle est propre aux membres du groupe dominant. Cette description du contenu de cet apprentissage par l'un des participants déjà citée plus haut me semble exemplaire sur ce point, cette idée que : « c'est dû, les femmes me doivent du sexe, les femmes me doivent ci, j'ai le droit d'accoster une fille au bar et de lui mettre de la drogue dans son verre, de lui faire tel commentaire, d'aller voir une inconnue et de dire j'veux coucher avec toi viens chez nous ».

La prochaine section examine plus restrictivement les discours sur les féminismes, la sexualité et le consentement sexuel.

3.2 Discours sur les féminismes, la sexualité et le consentement sexuel

Pour examiner ce rapport des alliés au féminisme, à la sexualité et à la question des VACS et du consentement, j'ai repéré les segments discursifs où il était question de ces thèmes. J'ai alors identifié les termes qui revenaient régulièrement dans ces segments.

Sur le thème du féminisme – 14 notions :

Féminisme, théorie(que), idéologie, oppression, domination masculine, accès(sibilité), symbolique, viol, agression, harcèlement, socialisation (socialiser), inégalités, féministe, violence.

Sur le thème du militantisme proféministe – 10 notions:

Sauveur (sauver), aider, écouter, support(er), allié, homme-féministe, camarade, déconstruction(déconstruire), militer (militantisme), proféministe.

Sur le thème de la sexualité en général et du consentement - 16 notions:

Fourrer, relations sexuelles, partenaire, l'autre (l'autre personne), sexe, embrasser, pénétrer(pénétration), sexualité, hétérosexualité, copine (contexte sexuel), frencher, toucher (attouchements), coucher avec, avoir du sexe, dû(devoir) (contexte sexuel), rapports physiques/amoureux.

Dans les sections qui suivent, j'analyse les formes d'apparition de ces notions et champs lexicaux dans le but de mieux saisir le contenu de ces discours et ce qu'ils nous disent des rapports aux féminismes et, plus spécifiquement, aux questions reliées au consentement sexuel.

3.2.1 Rapport aux féminismes

Dans mon corpus, le discours sur le féminisme et ses enjeux s'articule autour de 14 termes:

Féministe (62 occurrences) ; *féminisme* (54 occurrences) ; *inégalités* (23 occurrences) ; *violence* (*violent*) (26 occurrences) ; *domination masculine* (19 occurrences) ; *agression* (17 occurrences) ; *théori.e.que* (13 occurrences) ; *oppression* (7 occurrences) ; *viol* (6 occurrences) ; *socialisation* (*socialiser(é)*) (6 occurrences) ; *harcèlement* (4 occurrences) ; *idéologie* (5 occurrences)

Les termes *féministes* et *féminisme* reviennent avec une fréquence disproportionnée en comparaison au reste de ce lexique (un total de 116 occurrences). Les notions d'*inégalités*, de *domination masculine*, et d'*oppression* qui visent à désigner les enjeux reviennent 49 fois, celles qui sont reliées aux violences (*viol*, *agression*, *violence*, *harcèlement*) 48 fois.

Une part importante du discours sur le féminisme (et ceci est lié au guide d'entretien) est consacré à la question des alliés et du militantisme des hommes dans les mouvements féministes. 11 notions se sont alors dégagées :

Sauveur (2 occurrences), *sauver* (2 occurrences), *aider* (14 occurrences), *écouter* (18 occurrences), *support(er)* (15 occurrences), *allié* (17 occurrences), *homme-féministe* (4 occurrences), *camarade* (4 occurrences), *déconstruction(déconstruire)* (4 occurrences), *militer* (*militantisme*) (19 occurrences), *proféministe* (7 occurrences)

Pour entamer mon analyse discursive, j'ai d'abord analysé les contextes dans lesquels les mots *féministes* et *féminisme* apparaissent.

La première observation qui ressort de cette démarche est la mise à distance consciente, explicite et revendiquée que les participants opèrent vis-à-vis du féminisme et *des féministes* en tant que groupe. Effectivement, aucun d'entre eux ne se définit comme féministe. Bien au contraire, ils décrivent tous leurs malaises par rapport à cette possibilité :

« Moi j'ai de la misère à me définir comme un allié parce que j'ai l'impression que c'est pas toi qui décide si tu l'es ou non. J'pense dans tous les domaines. Les axiomes vont vers un pro-féminisme à fond. J'vois ça de même, mais j'aurais de la misère à me considérer comme « je suis un féministe, je suis un allié » c'est comme, faut que tu te fasses donner ce titre-là. Pi même se faire donner le titre féministe, j'suis comme...pour un homme j'trouve ça weird. » -Léo

« En fait, moi j'me vois pas comme quelqu'un de féministe parce qu'j'adhère comme l'idée 'qu'en me représentant comme étant féministe, en disant que j'suis féministe ouvertement ça va venir améliorer mon statu' d'homme. Puis probablement, faire en sorte que j'vais prendre la place de d'autres femmes qui font cette lutte-là, avoir un peu le spotlight sur moi. » -Vincent

« J'ai l'impression que de voir plein d'alliés connus, hommes, féministes, le fait que "oh" finalement y'agressent dans leur temps libres pi sont pas si féministes que ça j'suis comme "ah, à quoi ça sert de se dire féministe ou proféministe, les gens en jugeront par eux même" si les gens veulent me considérer comme allié qu'ils le fassent, moi je vais juste rester authentique à mes valeurs, à ce que j'ai envie de lutter pour. Dans ma

tête oui, j'suis proféministe, mais je l'affiche pas, je fais juste...le monde vont savoir assez vite généralement que [rire] que c'est le cas et y'en jugeront par eux-même. » ; « Euhh...d'habitudes [rire] en fait...[hésitation] pas...quand, lorsqu'on me le demande j'dis que j'suis proféministe. Mais, j'pense que sinon ça transparait. Mais...à part de ça je ne m'affiche pas...j'pense que j'm'identifie pas tant qu'on me le demande pas » -Claude

« Bin j'pense que pendant longtemps je me suis dit féministe. Et j'pense que plus j'évolue et plus je réalise que maintenant j'aimerais dire que j'suis quand même un allié, mais je crois pas avoir d'actions concrètes qui montrent que mes actions suivent mes paroles. [...]j'pense qu'on peut en discuter, parler de certains enjeux, mais reste que moi, concrètement j'vois pas que j'suis impliqué dans une réalité qui me permet de me considérer comme étant activement impliqué dans ce mouvement-là. » Olivier

Ces alliés, qui ont tous répondu positivement à un appel à participation qui spécifiait que je cherchais des hommes proféministes, féministes ou alliés à la cause féministe, décrivent un rapport ambivalent et complexe au féminisme dont on voit ici qu'il est associé à un « titre », une « étiquette », un principe d'« identification », quelque chose qui dit *qui l'on est*. Il est alors question de « valeur », d'« authenticité », de « s'afficher », de « jugement des autres », d'en « être ouvertement » ou non, d'être « considéré » comme féministe, et de « statut ». Féminisme renvoie alors à une qualité ou à une appartenance, mais aussi et surtout à un « titre militant » qu'il serait abusif de se décerner soi-même. Tous reviennent sur le problème de l'attribution d'un tel titre à des hommes. Ils donnent alors des exemples « d'hommes-féministes problématiques », un groupe composé de « certains hommes »... dont ils ne font pas partie. Le groupe de ceux « qui s'ingèrent dans une lutte qui n'est pas la leur ». On retrouve ainsi dans leurs discours plusieurs des idées et des propositions défendues dans *Petit guide de « disempowerment » pour hommes proféministes* de Dupuis-Deri (2014) : éviter d'être un obstacle aux luttes féministes ; s'en tenir à un registre d'action très limité basé sur une logique de *disempowerment* personnel et *d'empowerment* des femmes dans leur entourage :

« J'ai pas l'impression que...moi mon impression c'est que, en tant que dude, faut que tu fasses comme...c'est une ligne très fucking mince. Faque moi j'essayais tout le temps d'être en support. J'essayais tout le temps..mettons, on a re-starté le comité femme au cégep, moi c'était comme j'ai vraiment fait du support là...j'ai fait rien de politique, c'est comme "vas chercher le projecteur" des affaires de même. Prendre quelques mandats, c'est comme "ok cool", mais j'aurais pas voulu faire comme...m'ingérer dans l'organisation de ça. J'vois pas, de 1 comment j'aurais été pertinent, de 2 j'vais pas prendre l'espace que ces femmes-là ont pour lutter t'ser? Pour militer. C'est ça, la ligne est très fucking mince. » ; « Bah de m'exprimer, j'pense qu'en temps en lieux, dans un contexte, oui. T'es avec un ami gars qui a des comportements débiles j'pense que c'est de ton devoir de dire comme "hey c'est pas correct", c'est ça le devoir. Mais j'voudrais jamais prendre la place publique comme...c'est pas ma place. Mais si y'a un rapelle à faire pour quelqu'un, en temps et lieux, oui. » -Léo

« J'me mettrais certainement pas dans la catégorie militant, mais...j'me vois plus comme quelqu'un qui se garde à jour » -Claude

« Sinon mettons comme allié je dirais que j'pense que c'est vraiment un rôle de soutien si on veut. C'est de concevoir que le soutien c'est pas nécessairement ce que nous on veut offrir comme soutien. Donc quand une

personne vient te voir et te demande de l'aide c'est d'offrir cette aide-là, sans que ça aille à l'encontre de tes valeurs ou autre, mais ça veut dire que si mettons quelqu'un a besoin de ventiler, ça peut être d'être présent à ce moment-là, ça peut être d'être présent dans une situation comme...si y'a une manifestation juste d'être une personne de plus à la foule, sans nécessairement prendre de place ou avoir le spotlight, juste d'être présent à ce moment-là. J'pense c'est aussi de faire beaucoup des choses sans nécessairement attendre en retour des retombées outre les retombées qu'il peut y avoir pour l'ensemble de ce mouvement-là. » -Vincent

« J'pense que maintenant, de plus en plus, j'essaie, par faute de temps ou d'être un peu moins dans le côté politique dans mes actions, mais peut-être plus d'essayer d'être un allié à travers peut-être plus un support dans les situations où les femmes vont en avoir besoin. Sans non-plus...j'trouve qu'y'a un enjeu au niveau du complexe du sauveur beaucoup. Dans les hommes féministes de comme "je suis là pour vous aider" "avec l'aide des hommes on va pouvoir vous sauver" parce que y'a une tension, y'a quelque chose de heavy dans ça. J'ai pas la réponse faque j'vois ça comme...ça fait que ma position est plus ambiguë. J'me dit "jveux être un allié", mais j'veux pas non plus être quelqu'un qui va se positionner en disant justement "tu as besoin d'être sauvé d'une situation" non plus. Donc ça passe par l'écoute, mais aussi dans l'action dans des situations plus extrêmes, ce que j'ai jamais encore vraiment vécu comme tel. Y'a un équilibre très difficile à trouver dans ça. Mais clairement j'pense que ma position d'homme féministe y'a un shift dans ma vision de ce que ça doit être, pour vraiment amener un support concret. Y'a un rapport très masculin de ramener ça à, encore une fois, s'attacher à une cause plutôt que de la supporter. C'est deux façons de faire différentes. J'aimerais ça pouvoir dire que j'suis un allié. Y'a pas de définition claire, j'pense et j'sais pas si j'en suis totalement un ou si j'essaie d'avoir un regard sans savoir comment parfaitement agir dans ça. » -Olivier

Écouter, aider, supporter, être présent, soutenir, ne pas attendre de retombées, ne pas occuper l'espace, ne pas prendre la place de..., intervenir face aux « comportements débiles » et ne pas jouer au sauveur sont les pratiques qui composent le répertoire d'action des alliés tel qu'il est en construction dans l'espace militant universitaire. Les figures du militant omniprésent, celui qui a « le spotlight » comme celle du sauveur, opèrent comme des figures repoussoirs dans ce discours qui explicite la figure de l'allié. S'il s'agit de ne pas participer au *tirs amis* (Taylor, 2007), on voit aussi que le registre d'action acceptable de l'allié est décrit dans un discours qui se déploie sur un mode personnel. Il s'agit là de la partie du discours qui est assumée comme une posture politique, un discours qui circule donc dans les espaces militants dans lesquels les participants ont été et sont formés.

Féministes rime donc avec femmes en ce sens qu'elles sont les premières concernées et le sujet politique légitime du féminisme. Mais cette association fonctionne aussi à un autre niveau, moins conscient semble-t-il, « femmes » au sens de non-pairs cette fois-ci et les féministes en composent une sous-catégorie :

« [Les féministes que je côtoie sont] Nicole [nom fictif], ma copine. Ça c'est quotidien quotidien...y'a pas plus quotidien que ça. Sinon ma mère, ça a été une inspiration pour moi de pas agir comme une merde. Y'a toutes les filles que j'ai milité avec au cégep. » -Léo

« mais j'ai l'impression que ça permet d'avoir un entourage avec des *personnes féministes (non-genré)* comme ma copine, ma sœur, les filles qui sont féministes au bac (toutes des femmes), dans certains de mes cours,

c'est sûr que quand...ces filles là (féminin) avec qui j'suis plus proche j'ai l'impression que ça permet un lieu d'échange si on veut, de discussion, etc. » -Claude

« [Les luttes pour le consentement m'ont] poussé un peu plus dans cette direction-là, alors que j'pense que certaines personnes, au contraire ça a fait l'inverse, ça a fait plus réaffirmer leur statut qu'eux se voyaient pas comme des mauvaises personnes, que dans le fond les féministes sont complètement folles (féminin) de penser ça. » -Vincent

« Bin euh...sans que ces gens-là (non-genré) me disent nécessairement qu'elles (féminin) sont féministes euhhh j'le présume. » -Olivier

Pour appartenir à la catégorie des *féministes*, il faut donc être une femme et comme les participants ne sont pas des femmes : ils ne sont pas des féministes. C'est ce deuxième processus de mise à distance qui m'intéresse ici et qui manifeste un rapport de majoritaire aux enjeux féministes : puisque cette lutte est celle des femmes, en tant qu'« autres »/non-pairs, je ne suis pas concerné.

Dans mon corpus, les enjeux du féminisme apparaissent comme des réalités extérieures au majoritaire. Il est question des *inégalités*, de la *discrimination*, de la *domination* et de *l'oppression* en tant que phénomènes qui affectent spécifiquement les dominées, mais qui semblent sans lien avec eux. Tout se passe comme si la domination, l'oppression étaient ce qui arrive aux femmes comme les injustices, les discriminations, etc. La logique est alors la suivante : il y a des femmes et il se trouve qu'elles sont la cible d'une oppression, d'un système dont je suis témoin :

« En grandissant avec mes sœurs jte dirais comme les attentes que les profs avaient ou les gens avaient avec mes sœurs que moi y'avaient pas. Des situations de même là. Des petites affaires que comme jeune enfant tu commences à remarquer pi t'es comme "hey filles aussi ont le droit de faire ça!"; « Qu'une affaire innocente pour un gars peut être vraiment troublante pour une femme. Ce que j'ai appris, comme être dans le métro, jsuis à un siège à deux, pi y'a pas d'autre siège, bah t'ser comme les femmes sont debout. Elles iront pas s'assir à côté de moi parce que j'pourrais être encore un dude creepy. J'les blâme pas de penser ça. Parce que c'est quoi les chances? C'est terrible, c'est triste penser à ça. C'est comme...oui not all men, mais y'a assez de fuckés pour comme prendre des précautions contre all men. »; « J'ai l'impression que ça devrait être un outil pour se rappeler les différentes oppressions que les gens ont »; « Euhh, ouai, ouai peut-être...bin ces revendications-là m'ont fait prendre conscience de l'ampleur...de l'ampleur de ça. Ça m'attriste, ça me fâche. Autant de filles que j'admire qui se font agresser t'ser? Aussi à quel point c'est commun. Pi finalement c'est une banalité t'ser? C'est fucked up, mais ça devient une banalité les agressions sexuelles. »; « Dans ce qui est plus large, les manspreaders du métro. La semaine passée, je travaille comme réceptionniste d'hôtel, y'a un itinérant sketch qui a suivi une de mes clientes à l'hôtel » -Léo

« [La discrimination genrée] se manifeste autant dans ce qu'on a le droit de dire ou de faire à une femme, considérée socialement en tant que propriété publique, ou ça peut faire aussi...ça évoque les discriminations à l'emploi, au salaire, ça évoque la discrimination d'accès, au niveau structurel ça se manifeste. Toute une discrimination sociale qui se fait par une division du travail, par les attentes, les idéaux types, l'image qu'on a des femmes, la manière qu'on s'attend qu'elles agissent qu'elles pensent, les attitudes plus chaleureuses et hospitalières qu'on pourrait s'attendre d'elles. J'pense que les discriminations touchent pas mal à tout ça. Sont coercitives pour les femmes dans leurs façons de faire, de s'habiller de penser de parler, oèu elles peuvent aller. » -Claude

« J pense qu'au niveau des inégalités genrés c'est un thème avec la domination masculine. Mais clairement c'est à travers des comportements, à travers de la socialisation, à travers la façon qu'on éduque les gens. Y'a quelque chose de très très intrinsèque, les gens vont pas nécessairement s'en rendre compte, mais y'a des critères de base dans les rapports sociaux qui font qu'y'a vraiment des inégalités au niveau de l'accès à l'achat, aux opportunités, mais aussi dans les rapports sociaux avec les autres. Comme j'disais y'a des côtés très...y'a de l'hypersexualisation qui va pas nécessairement être observée et ça passe beaucoup par la domination masculine. J pense que la domination masculine c'est un concept qui est tellement présent depuis j pense le début de la socialisation humaine occidentale en tout cas, que ça fait qu'y'a encore tellement de détails et d'action qu'on réalise pas qui font partie de cette domination-là » -Olivier

Comme le montrent ces extraits d'entretien, « la domination masculine », « la discrimination genrée », « les inégalités genrées », « la socialisation humaine occidentale » semble opérer sans acteur. Du moins, les sujets de cette domination sont soit peu caractérisés (« on », « les gens ») ou le sont au contraire au point d'être réduits à un sous-groupe particulier : les « fuckés », les « manspreaders du métro », « des profs » et surtout ceux qui sont identifiés à « la masculinité toxique ».

Lorsqu'ils parlent d'enjeux féministes, les participants discutent du vécu d'autres personnes, d'un groupe qui est hors d'eux-mêmes. Ils font beaucoup référence à la catégorie des femmes et aux problèmes systémiques auxquelles ces dernières font face, mais ils ne ramènent pas ces enjeux à leur propre vécu. En ce sens, on voit très bien la distance épistémique qui persiste malgré leur sensibilisation à ces enjeux : Ils décrivent des situations et des réalités qu'ils n'ont jamais vécues et qu'ils ne vivront probablement jamais, c'est pourquoi ils réfèrent aux « gens » ou à des femmes pour décrire ces phénomènes. Ce détachement épistémique et personnel (je ne suis pas le sujet actif ni la victime de ce système) est signe du rapport désincarné qu'ont ces hommes avec les enjeux féministes. Ces alliés reconnaissent l'existence des inégalités systémiques, mais ne s'intègrent pas eux-mêmes à leur grille d'analyse (Thiers-Vidal, 2010).

Les entretiens sont en effet l'occasion de voir combien cette notion de « masculinité toxique » s'est imposée dans le vocabulaire des alliés pour désigner à la fois la cible du militantisme proféministe, mais aussi le groupe dont il s'agit de s'extraire ou de se distancer. Le chemin passe alors par l'éducation et un travail critique autoréflexif sur soi.

« T'ser on s'est parlé que la masculinité toxique c'est acquis, c'est pas inné. Justement, tranquillement, j'ai l'impression qu'y'a un progrès qui se fait là-dessus. J peux penser aux gars qui étaient solidaires aux gars qui étaient solidaire des filles qui protestaient le code vestimentaire dans les écoles. Ça c'est inspirant dans ce sens-là, voir les gars se mobiliser pour leurs camarades filles. Moi j'trouvais ça cool à voir. J pense que ça passe beaucoup par éduquer les tsis gars à pas être des merdes. » -Léo

« quand j'étais plus petit évidemment j'avais pas les mots pour le dire, mais ou le comprendre, mais troisième année du primaire, je trouvais ça complètement stupide le concept de masculinité toxique j'étais comme "voyons donc que [rire] que j'serais supposé d'agir demême pi elle non" [rire] j'pense que ça a été ce qui était le plus évident pour moi au courant de ma vie ça a été ça de faire comme "voyons j'suis supposé de faire ça, les filles ont le droit, pas moi, pi y'a l'inverse, les filles ont pas le droit, mais moi j'suis obligé par contre" » - Claude

« non j'pense pas [faire partie à 100% de la masculinité]. Euh j'pense que j'ai vraiment mes enjeux c'est certain, mais j'me vois pas, de mon regard faire partie entièrement de ça. Parce que justement j'essaie. C'est vraiment un parcours, c'est quelque chose qui va prendre toute ma vie, mais de déconstruire cette vision-là. Mais j'baigne dedans c'est certain. Sauf que de plus en plus j'essaie d'avoir un regard sur ça, un regard critique de comment moi j'peux agir. Mais encore une fois, j'ai un pied dedans, pi j'essaie de sortir l'autre pied mettons. C'est comme un parcours qui est constant. » -Olivier

Socialisation, éducation, apprentissage permettraient ainsi de déconstruire un rapport masculin au monde et de se défaire de comportements problématiques. Au nombre des apprentissages féministes qu'ils mentionnent comme des avancées permises par les récents mouvements de dénonciation des VACS et dont on peut penser qu'ils sont significatifs des débats et discussions qui animent les « espaces militants alliés du féminisme », la question du « not all men » versus « all men » revient régulièrement.

« ça m'a fait prendre encore plus conscience de l'importance de ne pas prendre trop de place pi de laisser cette place-là, mais ça a quand même réaffirmé mes convictions de ce côté-là. » ; « ce que ces deux campagnes là (MeToo et Dis Son Nom) ont fait c'est encore plus me faire prendre conscience du statut d'opresseur que tous les hommes ont finalement. C'est quelque chose que j'essayais de déconstruire la notion de "not all men" finalement de toujours ramener ça à "oui, mais y'en a des bons pi y'en a des méchants". C'est venu me montrer un peu plus l'étendu de la chose, que tout le monde jouait un peu ce rôle là de manière active ou passive dans notre société. » « C'était comme "moi aussi", mais on vivait comme un choque de "ah cette personne là l'a vécue aussi", mais on rentrait pas dans les détails pi c'était pas nécessairement confrontant, y'avait quand même...c'était facile de dire comme "ah c'est pas moi qui a fait ça" j'pense pas qu'à ce moment-là, moi m'a mis en lien avec son propos MeToo. J'pouvais quand même avoir un certain recul sur la situation. Ça a été très choquant, très eye opener, mais comme retombé après ça s'est un peu essoufflé pi on en a moins parlé. La liste de Dis Son Nom, je l'ai vécu de près avec ma copine parce qu'elle a vu quelqu'un qu'elle connaissait se retrouver là-dessus, ça a réveillé des choses chez elle. D'autres de nos amis aussi. » -Vincent

À travers ces discours qui font intervenir le *je*, *me* et le *moi*, on peut observer ce que Mathieu (1971) et Thiers-Vidal (2010) théorisent en termes de *subjectivité masculine* et, dans ce cas-ci, il faudrait ajouter qu'il est question d'une subjectivité « proféministe » et interpellée par l'activisme féministe, telle qu'elle se construit actuellement dans l'espace militant universitaire. Cette forme de subjectivité reste majoritaire, elle est bel et bien objectivement liée à l'appartenance au groupe dominant dans les rapports sociaux de sexe. Cela se manifeste notamment, il me semble, dans la manière dont ils décrivent le phénomène de la domination masculine soit comme un phénomène abstrait, flou, imprécis et les formules choisies empruntées à un répertoire plus ou moins académique et plutôt confus sont révélatrices (« inégalités genrées », « socialisation humaine

occidentale », « structures »), soit à partir d'exemples très précis de pratiques concrètes qu'ils semblent bien connaître, comme je l'ai signalé plus haut. Pour pousser cette hypothèse et la mettre à l'épreuve, il faudrait procéder à une analyse des discours des femmes qui partagent le même espace de socialisation militante et examiner les variations.

3.2.2 Sexualité et consentement

Dans cette dernière section, je me penche plus spécifiquement sur le contenu des discours sur la sexualité et le consentement sexuel. Je commence par détailler le lexique mobilisé dans les contextes dans lesquels apparaissent ces notions avant d'élaborer sur le contexte discursif dans lequel il apparaît.

Lorsqu'ils réfèrent à la sexualité, les participants mobilisent un lexique de 16 termes :

sexualité (19 occurrences), *l'autre (l'autre personne)* (12 occurrences), *copine (au sens de partenaire sexuelle)* (12 occurrences) ; *sexe* (7 occurrences); *avoir ou faire du sexe* (6 occurrences); *relations sexuelles* (5 occurrences); *embrasser* (5 occurrences); *pénétrer(pénétration)* (4 occurrences); *hétérosexualité* (4 occurrences); *toucher (attouchements)* (3 occurrences); *coucher avec* (3 occurrences); *dû(devoir)* (2 occurrences); *partenaire* (2 occurrences); *rapports physiques/amoureux* (1 occurrence); *fouerrer* (1 occurrence).

Embrasser, toucher, frencher, coucher avec, avoir du sexe, rapports physiques, pénétrer, fouerrer apparaissent dans les contextes discursifs où il est question des pratiques sexuelles; « *copine, partenaire, l'autre* » sont les termes qui désignent les partenaires autres dans les relations sexuelles; « *sexe, dû et sexualité* » sont mobilisés dans le cadre d'observations d'ordre général sur la sexualité.

Les notions qui composent les discours sur les pratiques liées au consentement sexuel sont les suivantes (11):

Consentement (38 occurrences); *limites* (16 occurrences); *demander* (16 occurrences); *verbale(verbaliser)* (9 occurrences); *explicite(r)(explicitement)* (6 occurrences); *feeling* (2 occurrences); *signes physiques* (2 occurrences); *écouter* (2 occurrences); *réactions physiques* (1 occurrence); *non sollicité* (1 occurrence); *pénètre de force* (1 occurrence).

L'analyse des discours qui suit s'organise en trois temps. Premièrement, je reviens sur le sens des relations sexuelles telles qu'elles sont décrites : qui fait quoi ? Qui agit et de quelle manière ? Qui sont donc les sujets de l'activité ? Dans un second temps, j'examine ce qui est dit des attentes en

matière de sexualité, lesquelles sont liées aux scripts sexuels traditionnels : qui demande quoi à qui et à quel moment. Troisièmement, le consentement sexuel et la place qu'il occupe dans le discours des alliés.

Lorsqu'ils parlent de leurs propres relations sexuelles ou de leurs pratiques, les participants utilisent généralement le sujet « on », qui sous-entend que ces pratiques sont communes à eux et à leurs partenaires, par exemple :

« Bah comme on commence à se frencher au départ, pi se toucher un peu » -Léo

« Par exemple en touchant la personne, des fois on va être en train de s'embrasser pi on va...j'pense qu'on a assez de chimie pi de connaissances l'un sur l'autre pour savoir quand ça commence à aller vers là. » -Vincent

« on a mis des limites très claires, y'a pas de "vas-tu finir" ou "j'te laisse finir parce qu'il faut que tu finisses" » -Olivier

Lorsqu'il décrivent des pratiques condamnables, les énoncés prennent la forme suivante : sujet (masculin) + verbe + objet (femme.s), même si l'objet peut être caché comme dans la formule suivante (*fouerrer avec*, plutôt que tout court) qui relève d'ailleurs de l'illogisme.

« Il voulait *fouerrer avec* les filles là. [...] il voulait coucher avec des étudiantes » -Léo

« C'est pas parce que *t'as pas pénétré la personne* que c'était pas un viol, pi inversement tu peux arrêter après juste comme des atouchements et tout et ça peut être une relation sexuelle pour les deux » ; « j'ai jamais vraiment eu le...même si *j'avais voulu mettons embrasser quelqu'un* dans un bar ou autre j'aurais pas pu » ; « Donc si mettons j'veux faire du sexe oral » -Vincent

« l'homme qui va taper la fesse de sa blonde » ; « En évoluant j'pense que ça m'a créé beaucoup de vision de, par exemple l'orgasme masculin c'est la finalité, mais aussi d'éjaculer sur la fille une action de possession, de pouvoir, je prends sur toi. [...] Ça j'pense qu'y'a quelque chose en moi qui a fait un dégoût plus intense quand j'ai une amie qui m'a partagé y'a plusieurs années de ça qu'une fille qu'elle connaissait, qui était dans le métro pi y'a un homme littéralement qui lui a éjaculé dessus. » ; « ma propre copine qui lui est arrivé des choses dans un bar non-solicités » ; « pendant que mon amie dormait, elle avait bu, la personne à côté d'elle a décidé d'éjaculer sur elle » -Olivier

Les formulations expriment clairement un rapport de sujet à objet. En effet, les femmes ne sont jamais le sujet de l'action et des pratiques en matière de sexualité dans ce corpus. Elles apparaissent bel et bien comme objet et comme étant au service d'un majoritaire qui n'est pas nommé, voire qui est dissimulé par un sujet fictif ou « n'importe qui » comme dans l'extrait qui suit:

« Pi après ça, c'est sûr qu'y'a toute l'essentialisation sociale des femmes. Les femmes sont, un des rôles étant la procréation, sont là pour ça, sont faites pour coucher avec. L'idée qu'une femme qui s'habille sexy c'est nécessairement qu'elle veut que *n'importe qui couche avec* » ; « Ça s'est rattaché justement à des idées qu'on a parlé tantôt de genre "il m'est dû, les femmes me doivent du sexe, les femmes me doivent ci, j'ai le droit

d'accoster une fille au bar et de lui mettre de la drogue dans son verre, de lui faire tel commentaire, d'aller voir une inconnue et de dire j'veux coucher avec toi viens chez nous". » -Claude

Toutes ces formulations expriment clairement un rapport dissymétrique. Olivier parle d'un « rapport de possession » connu et reconnu comme tel. Elles témoignent d'une conscience forte de l'exercice de la domination, et de ce qu'elle implique du point des dominants: être sujet sexuel.

Ces exemples illustrent le rapport épistémique des hommes aux violences sexuelles dont rend compte Léo Thiers-Vidal : ils connaissent les réalités des VACS du point de vue des dominants et leur banalité (Thiers-Vidal, 2010). Ce rapport épistémique se retrouve dans les discours sur le *consentement*. À l'analyse, il apparaît que le consentement sexuel est pour l'essentiel quelque chose que « Je/ego » obtiens des « autres ». Il implique une demande de la part d'ego tandis que le consentement est le fait des femmes. Le consentement d'ego, lui, n'apparaît jamais. Les participants sont donc les sujets de cette demande de sexualité, mais aussi les sujets qui obtiennent cette sexualité et qui veulent « avoir du sexe »:

« S'assurer du bien-être, du consentement, comment ça se passe t'ser. "hey tu veux-tu faire ça, veux-tu ne pas faire ça?" » - Léo

« C'est sûr que là non généralement *j'demande pas en plus un consentement verbal* » - Claude

« peu si je lui *fais des avances sexuelles* d'explicitier que c'est ça qui est en train de se passer, de lui montrer que c'est pas juste de l'affection, de voir un peu comment elle se sent dans ce moment-là par rapport à la sexualité »; « peut-être que j'ai pas respecté 100% le consentement de mon ex-copine étant donnée qu'on était en couple. Peut-être aussi que des fois *j'ai comme fait des pressions pour avoir du sexe* dans cette relation-là en me basant sur le fait qu'on était en couple puis que c'était comme correct si on veut de *demande du sexe* à ce moment-là » - Vincent

« Finalement bin si moi j'sens que j'me le réapproprie avec aussi le consentement de ma blonde, qui ne voit pas ça comme quelque chose qui va lui arriver. »; « j'suis capable de comprendre qu'y'a des limites qui ne sont pas nécessairement les miennes, mais qui existent. Donc le consentement honnêtement, j'vis dans une relation où le consentement y'est implicite. »; « Pi y'a pas ce thème-là, on a mis des limites très claires, y'a pas de "vas-tu finir" ou "j'te laisse finir parce qu'il faut que tu finisses" ça on l'a communiqué à un moment donné que: pourquoi on aurait cette dynamique-là si ça crée un malaise ou un inconfort quelconque. Pi j'avoue que sur le moment encore une fois, ça me challenge parfois, mais finalement c'est quelque chose de tout à fait normal et sain de finalement accepter la limite de l'autre et d'accepter qu'y'a des limites qui ne sont pas nécessairement les nôtres pi de faire comme "c'est un échange" » -Olivier

On retrouve ici les injonctions de genre qui marquent les scripts sexuels traditionnels voulant que ce soient les hommes qui prennent l'initiative.

Il apparait aussi que la pratique verbale du consentement, identifiée comme le meilleur moyen d'en garantir la présence selon les enquêtes menées aux États-Unis ne va pas de soi pour les participants, d'autant moins quand ils sont en couple. D'après ce qu'ils en disent en entretien, en pratique, il s'agit moins pour eux d'obtenir le consentement explicite que de faire expliciter le refus en cas de doute et de l'accepter.

« Bin m'assurer à 1000% du consentement là. Du moment qu'y'a un petit doute là c'est comme "hey ça va? Veux-tu qu'on continue, qu'on arrête?" pi prendre le Non comme un Non évidemment. J'pense que ça a été ça le principal. »; « Bin moi [le consentement verbal] a pris le bord avec ma copine...pour vrai, mais comme c'est compréhensible. On se connaît par cœur à ce niveau-là. Mais t'ser mettons qu'y'a de quoi qui va pas c'est comme "ah ça va pas, ah j'suis pas sûr ce soir" pi c'est interprété comme un non. » -Léo

« À quelque part une vérification de l'évolution du consentement "est-ce que t'es à l'aise avec ça", vérifier lorsque tu fais des choses au lit et que t'as pas la réaction que t'attendais »; « Consentement verbal, ça dépend pour moi c'est aussitôt que c'est pas clair, que quelqu'un a l'air plus ou moins à l'aise. ou y'a des résistances, des hésitations plutôt, pas des résistances. Des trucs comme ça, là c'est sûr que oui » -Claude

« Là bin, ça va souvent arriver que ma copine va dire "j'ai pas envie de sexe ce soir", par exemple. Là mettons on va arrêter, des fois mettons on va, moi j'vais changer un peu ce que j'suis en train de faire pour l'amener ailleurs si on veut. [...]si j'sens qu'elle est pas toute présente, bin arrêter et demander "est-ce que ça va est-ce que t'es correcte?" Des fois elle va me dire "jsuis dans ma tête présentement j'aimerais ça que tu m'aide à en sortir" donc plus se concentrer sur le sexe à ce moment-là ou elle va me dire "non j'pense pas que j'suis capable de continuer" bin dans ce cas-là on arrête. Faque on a pas comme un quota à respecter de moment où on se le demande. Faut être à l'écoute de l'autre, malgré tout d'aller chercher des signes qui sont pas juste verbaux. De lire un peu la personne, de voir les réactions physiques » -Vincent

« Donc le consentement honnêtement, j'vis dans une relation où le consentement y'est implicite. On a rarement besoin de l'exprimer, surtout du côté de la sexualité, de nos rapports physiques/amoureux. » -Olivier

Dans ces extraits, la demande d'explicitation du refus intervient lorsque des signes hors scripts (« elle est pas toute présente » « aussitôt que c'est pas clair, que quelqu'un a l'air plus ou moins à l'aise », « mettons qu'y'a de quoi qui va pas ») se présentent. Les participants disent ainsi se fier aux signes et aux « feelings » de résistances ou d'hésitations. Leurs pratiques s'accordent ainsi celles de la majorité des répondants des enquêtes de Humphreys (2007) et de Muehlenhard et al. (2016).

Toujours en concordance avec les scripts traditionnels, aux femmes à qui sont adressées les demandes pour « avoir du sexe » d'imposer des limites à ces demandes. Le rapport des femmes à la sexualité en est donc un d'objet plutôt que de sujet. Comme on l'a vu les sujets sont soit « on » au sens de nous deux, soit « Je » dans nos entretiens. Les pratiques sexuelles de leurs partenaires apparaissent en creux dans les entretiens : « elles » ne demandent pas du sexe, « elles » ne font pas des choses. L'agentivité féminine se déploie ainsi dans le refus, les femmes sont sujets lorsqu'elles

refusent : « elle va me dire "non j'pense pas que j'suis capable de continuer »; « ça va pas, ah j'suis pas sûr ce soir » ; « j'ai pas envie de sexe ce soir ».

Évidemment, aucun des participants ne mentionne l'idée de céder telle qu'amenée par Mathieu (1991). Ils parlent toutefois de « faire des pressions », « demander » du sexe. Vocabulaire qui ramène à l'injonction, pour les femmes, d'être disponible pour la sexualité des hommes. Cette objectification sexuelle de la classe des femmes et le rapport d'appropriation qui transparaitent dans le discours et dans la langue permet de mettre en lumière les limites du consentement sexuel, de ce *oui* enthousiaste. Après ces observations, j'invite les lecteur.rices à revisiter l'analogie de l'âne présentée au Chapitre 2.

CONCLUSION

Un discours teinté par un cadre normatif sexiste

Discours de majoritaires alliés : prises de distance et pièges du discours dominant

S'ils ont « un pied dedans et un pied dehors », comme le dit l'un des participants, ou s'ils font des pas de côté et signalent leurs distances vis-à-vis des « masculinités toxiques », les discours des hommes proféministes qui ont participé à ma recherche participent, d'abord et sans surprise, du discours social ordinaire propre à une société organisée en hommes (majoritaires) et en femmes (minoritaires). Organisation en dehors de laquelle les catégories de sexe n'auraient aucun sens et ne pourraient pas même être imaginées (Guillaumin, 1972). Or, non seulement cette catégorisation de sexe s'impose de facto, mais son sens et sa forme exposent le rapport social de pouvoir dont elle est le produit : il est des hommes et ceux-ci peuvent apparaître en tant que catégorie de sexe, mais aussi en tant qu'individus ou groupes d'individus ou encore sous la forme d'un sujet non marqué (« tout le monde », « les gens ») et il est des « autres » : des femmes, des personnes trans, des personnes queers, « toutes ces personnes-là », qui elles sont toujours catégorisées. On retrouve ici les procédés discursifs de la minorisation (ici de sexe) exposés par C. Guillaumin dans *L'Idéologie Raciste, Genèse et langage actuel* (1972).

Ces discours montrent aussi que les participants entretiennent un rapport de majoritaire à la classe des femmes et un rapport de pairs à la classe des hommes. Leurs discours me semblent témoigner d'une connaissance précise des pratiques des dominants et de l'apprentissage de la domination, une connaissance dont on peut penser qu'elle est propre aux membres du groupe dominant même si cette hypothèse doit être vérifiée.

Si les femmes sont toujours des femmes et si les discours sur les femmes comme sur les minorités sexuelles sont donc toujours des discours sur les « autres », les hommes eux apparaissent comme le référent universel.

Ces derniers sont distingués les uns des autres, singularisés, on leur attribue un nom, une qualité, un trait qui leur est propre, une individualité. Ils n'incarnent pas impérativement une catégorie de sexe particulière; ce sont des humains au sens propre. Ceci ramène évidemment à l'idée de Thiers-

Vidal (2010) qui maintient que les hommes (féministes ou non) entretiennent un rapport de pair avec les membres de leur classe.

Les femmes, elles, ne sont pas singularisées autrement que selon leurs relations à EGO (ma mère, une de mes amies, ma copine). Toujours désignées par leur appartenance au groupe de sexe qu'elles incarnent, elles sont non seulement objets de discours, mais objet dans le discours, tandis que les hommes sont sujets.

Ce traitement dissymétrique des catégories de sexe passe ainsi par deux mécanismes discursifs spécifiques et interreliés : l'altérisation systématique des femmes par leur catégorisation de sexe obligatoire versus la non-catégorisation de sexe des hommes et les formes verbales qui font des hommes les sujets et, des femmes, des objets.

Malgré l'échantillon très restreint (N=4), les participants représentent tout de même un groupe conscientisé et sensibilisé aux inégalités genrées. En ce sens, ils constituent un cas critique. Effectivement, considérant que les discours analysés étaient ceux d'hommes favorables aux féminismes et à ses thèses, on peut, sans très grande controverse, affirmer que ce traitement inégal des hommes et des femmes dans le langage soit aussi, sinon plus, présent dans le discours des hommes en général, mais surtout des hommes défavorables aux féminismes.

La figure et le répertoire de l'allié.

Dans le même temps, il me semble que les discours des participants sont significatifs de la construction en cours d'une figure de masculinité alliée ou proféministe et de son répertoire d'action qui passe pour l'essentiel par l'éducation et un travail critique autoréflexif. Un répertoire de la non-ingérence, du *disempowerment* et du *rôle d'auxiliaire*, de soutien ou de support, écoutant et intervenant au besoin, que les participants participent à élaborer. Ils prennent ainsi leur distance vis-vis d'autres figures qui servent de repoussoir : celle du militant qui se réclame du féminisme alors même qu'il pratique le harcèlement ; celle du sauveur de femmes ; celle de l'homme à la « masculinité toxique »... À noter qu'aucun des participants n'était membre d'une organisation féministe, et tous évoquaient les implications de leur posture militante dans le privé. Ainsi, ces

hommes proféministes semblent sensibilisés aux critiques anti-masculinistes (par exemple, Dupuis-Deri, 2014).

Pratiques proféministes de la sexualité : obtenir le consentement ou vérifier le refus ?

Dans mon corpus, la notion de « consentement sexuel » renvoie, pour l'essentiel, à quelque chose que « les uns/hommes » demandent et obtiennent des « autres/femmes ». Consentir est exclusivement le fait des femmes auxquelles « on » ou « n'importe qui » demande du sexe. Le sujet de la demande de sexualité comme de l'activité sexuelle étant uniquement masculin.

Quant à la pratique de consentir des femmes, elle n'apparaît qu'en creux ou en négatif sous la forme du refus ou de manifestations de signes de malaises. Là interviennent pleinement les scripts traditionnels avec leurs attendus et leurs codes en matière de conduite sexuelle (Muehlenhard et al., 2016).

L'agentivité féminine ne se donne à voir que dans le refus dans les discours recueillis, les femmes n'apparaissent comme sujets de l'action que lorsqu'elles refusent : « elle va me dire "non j pense pas que j suis capable de continuer " » ; « ça va pas, ah j suis pas sûr ce soir » ; « j'ai pas envie de sexe ce soir ».

Ces extraits illustrent les dynamiques du consentement sexuel en contexte patriarcal. Notamment, on y remarque la demande masculine de sexualité (Fraise, 2007; Le Magueresse, 2022; Mathieu, 1971) et l'attente de la disponibilité sexuelle des femmes (Guillaumin, 1972, et Tabet, 2020). Ces demandes et ces attentes sont inscrites dans les scripts et les normes genrées traditionnelles et participent à maintenir en place les structures de domination patriarcales qui ont permis leur émergence. Plus encore, on laisse en suspens l'idée qu'un consentement sexuel réellement libre de pression (sociales autant que relationnelles) puisse exister dans ce contexte donné. Il est donc toujours pertinent de se questionner, avec Mathieu (1971) et Fraise (2007) à savoir si les femmes consentent ou cèdent à ces demandes/pressions...

Enfin, sur la pratique du consentement sexuel, plusieurs questions restent en suspens. Il est évidemment impossible d'inférer les pratiques des participants à partir de leurs discours sur leurs

propres pratiques ou sur celles qu'ils condamnent. Toutefois, quelques éléments intéressants peuvent être dégagés de ce qu'ils en disent. D'abord certaines manières d'évoquer leurs désirs, demandes ou envies, comme allant de soi ou encore leurs pratiques sur le mode de la confiance semblent permises par une relation de pair au chercheur (homme) dans la situation d'entretien : « peut-être que j'ai pas respecté 100% le consentement de mon ex-copine étant donné qu'on était en couple. Peut-être aussi que des fois *j'ai comme fait des pressions pour avoir du sexe* dans cette relation-là en me basant sur le fait qu'on était en couple puis que c'était comme correct si on veut de *demande du sexe* à ce moment-là » ; « Pi finalement c'est une banalité t'sais? C'est fucked up, mais ça devient une banalité les agressions sexuelles ». Il n'est pas dit que ces énoncés auraient pu être assumés dans une autre relation d'enquête.

Les pratiques décrites dans les entretiens semblent par ailleurs relever d'un consentement négatif, *sans non c'est oui*, plutôt que *sans oui c'est non*, d'autant mieux assumé que la relation qu'ils disent entretenir avec leurs partenaires le leur permet, surtout lorsque ces partenaires sont, de surcroît, féministes. Ainsi, ces relations semblent échapper aux dynamiques de pouvoir qu'ils décrivent finement par ailleurs tout en menant un travail réflexif concernant leur position de dominant dans la société en général :

« J pense qu'indépendamment de ce que je veux, ou indépendamment de ma façon de faire ou ma façon de penser, on parlait symbolisme, reste que physiquement j'représente un groupe social. J pense que oui j'suis oppresseur, mais pas personnellement. » (Claude)

« Moi j'me considère nécessairement comme oppresseur malgré moi. Même si j'aimerais ça ne pas être un oppresseur. Même si personne veut être oppresseur, mon statut fait en sorte que je le suis. » (Vincent)

Limites de la recherche et pistes de réflexion.

Bien évidemment, ce travail est limité à bien des égards. Sa limite principale a été discutée au Chapitre 3 : Méthodologie. Je tiens à rappeler que, vu la taille de mon échantillon (N=4), mes résultats ne peuvent en aucun cas être généralisés à la catégorie des militants alliés. L'homogénéité des discours analysés et de l'échantillon sont tout de même indicatif d'une tendance pour cette classe bien précise d'hommes (blancs, cisgenre, hétérosexuels, éduqués, aisés) et rejoignent les conclusions de la littérature parcourue.

À mon sens, il serait très pertinent de poursuivre ces questionnements dans un travail de recherche de plus grande ampleur. En analysant en profondeur les discours médiatiques, les discours militants et en obtenant un plus grand nombre de participant.es, il serait possible d'établir un diagnostic sur la place du consentement sexuel dans le Québec actuel et de son évolution au cours des dernières années. De plus, il serait intéressant de faire une étude comparée entre les discours des majoritaires et des minoritaires pour mieux éclairer les invariants et les variations dans les conceptions actuelles du consentement sexuel.

ANNEXE A

Affiche de recrutement

RECHERCHE DE PARTICIPANTS

ALLIÉS FÉMINISTES

**MÉMOIRE DE MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE:
PERSPECTIVES D'HOMMES SUR LES
LUTTES POUR LE CONSENTEMENT SEXUEL**

Vous vous identifiez en tant qu'homme?
Vous êtes inscrit à l'université?
Vous êtes un allié aux luttes féministes?
Vous souhaitez poser des actions
concrètes pour agir sur les inégalités
genrées?



**NOUS AVONS
BESOIN DE
VOUS!**

**AIDEZ-NOUS À
FAIRE AVANCER
LES
CONNAISSANCES
MILITANTES.**

Contactez Hugo Rioux:
rioux.hugo.2@courriel.uqam.ca

ANNEXE B
Formulaire de consentement

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Étudiant-chercheur

Hugo Rioux

Maîtrise en sociologie

Université du Québec à Montréal

hugorioux1@gmail.com ou rioux.hugo.2@courrier.uqam.ca

Cette recherche, réalisée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en sociologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), s'intéresse à un phénomène social contemporain controversé et très médiatisé : Le consentement sexuel. En ce sens, votre participation permettra d'éclairer les contours d'une pratique relativement récente qui prend une place importante au sein des mobilisations féministes actuelles.

La nature de votre participation:

Cette recherche s'intéresse aux conceptions du consentement des hommes s'identifiant à la cause féministe; ils seront donc les seuls participants retenus pour participer à cette recherche. La participation consiste à un (1) entretien en français ou en anglais d'une durée d'approximativement une heure trente minutes (1h30) réalisée sur une plateforme de vidéoconférence (Teams ou Zoom) qui sera convenue avec vous à l'avance. L'audio de cet entretien sera enregistré.

Dans le but d'assurer la confidentialité de vos réponses et d'éviter que votre liberté d'expression ne soit entravée par un.e tiers, nous vous demandons d'être dans un lieu privé lors de l'entretien.

Avantages et risques de la participation :

Votre participation permettra l'avancement des connaissances sur un des enjeux centraux aux luttes féministes et au développement d'une meilleure compréhension des rapports genrés qui existent au sein des relations genrées. Évidemment, votre participation est volontaire et vous pouvez quitter la recherche à n'importe quelle étape (avant, pendant ou après l'entretien) de la recherche sans avis préalable et sans avoir à vous justifier. De plus, vous êtes libre de ne pas répondre aux questions lors de l'entretien.

Confidentialité :

Dans le but de protéger votre anonymat, le chercheur s'engage à conserver l'enregistrement sur un disque dur externe sécurisé à l'aide d'un mot de passe et d'être le seul à y avoir accès. Enfin, votre nom et toutes caractéristiques pouvant servir à vous identifier ne seront pas divulguées (un nom aléatoire vous sera associé dans la recherche finale) et tout document contenant ces informations seront détruits immédiatement après le dépôt du mémoire.

Le chercheur est disponible pour répondre à toutes vos questions tout au long de la réalisation de la recherche et s'engage à rendre les résultats de la recherche disponible aux participants aussi tôt que possible.

Compensation financière :

Votre participation est offerte gratuitement et vous aurez accès aux résultats de la recherche en ligne sur Archipel (<https://archipel.uqam.ca>). Le dépôt est prévu à la fin septembre 2022.

Informations et aide :

Pour toute question entourant la recherche adressez-vous à Hugo Rioux à hugorioux1@gmail.com, rioux.hugo.2@courrier.uqam.ca ou au 438-409-3668.

Ce projet de recherche a reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche pour les projets (CERPÉ) de l'UQAM. Si vous avez des questions sur vos droits, une plainte à formuler, des commentaires pour le comité d'éthique ou toute autres questions qui ne peuvent être répondues par le chercheur, vous pouvez vous adresser au CERPÉ de la Faculté des sciences humaines : cerpe.fsh@uqam.ca - 514-987-3000 poste 3642

Par la présente, je _____(Prénom Nom) reconnais avoir lu ce formulaire, avoir eu le temps de réfléchir à ma participation à cette étude, avoir eu la possibilité de poser des questions au chercheur

et que ce dernier a répondu à toutes mes questions de manière satisfaisante. Je reconnais avoir reçu toutes les informations pertinentes pour décider de participer à cette recherche. Je comprends avoir la possibilité de ne pas répondre à toutes les questions et de pouvoir me retirer de l'étude à n'importe quel moment sans avoir à donner de justification. En signant ce formulaire, je consens librement à participer à cette recherche.

Signature : _____ Date : _____.

Remerciement :

Merci de votre intérêt à participer à cette recherche. Votre contribution permettra de faire avancer les connaissances en matière d'inégalités genrés et sur l'efficacité d'une pratique militante féministe importante : le consentement sexuel.

Ressources d'aide:

Service à la vie étudiante, Soutien psychologique UQAM :

<https://vie-etudiante.uqam.ca/sport-sante/sante/soutien-psychologique.html>

Liens vers des ressources d'aide en santé mentale pour les étudiant.e.s de l'UQAM

Interligne :

<https://interligne.co/> ou 514-866-0103 ou 1-888 505-1010

Centre de première ligne en matière d'aide et de renseignements à l'intention des personnes concernées par la diversité sexuelle et la pluralité des genres.

Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS):

<http://www.rqcalacs.qc.ca/>

Le Centre de prévention et d'intervention pour victimes d'agression sexuelle (CPIVAS) :

<https://cpivas.com/>

Suicide Action Montréal :

1-866-277-3553

Ligne d'écoute 24/7 pour les personnes en détresse psychologique ou suicidaires.

ANNEXE C
Grille d'entretien

GRILLE D'ENTRETIEN

Rappel sur la recherche

Cet entretien est réalisé dans le cadre de ma recherche de maîtrise qui s'intéresse au consentement sexuel. Plus précisément, sur le rapport qu'ont les hommes proféministes/féministes ou alliés à cette notion. L'entretien portera donc sur votre parcours militant, votre rapport aux féminismes, vos interprétations et votre compréhension des enjeux actuels entourant le consentement sexuel, votre rapport à la masculinité et plusieurs thèmes connexes. Évidemment certains sujets sensibles et personnels seront abordés. Donc, il est préférable que vous vous trouviez dans un lieu privé.

Si jamais vous avez un inconfort par rapport à une question vous pouvez toujours demander que l'on passe à la prochaine et pouvez cesser l'entretien à n'importe quel moment. Aussi, il y a des ressources d'aides sur le formulaire de consentement que je vous ai envoyé si jamais vous ressentez une certaine détresse psychologique.

Déroulement de l'entretien

Notre entretien devrait durer entre 1h et 1h30 et sera divisé en trois temps.

La première section de l'entretien sert à établir votre portrait sociodémographique. On va ensuite toucher à vos pratiques militantes et/ou féministes. Enfin, on va se pencher plus spécifiquement

sur les luttes féministes pour le consentement et sur vos expériences et compréhensions personnelles des violences à caractère sexuel et du consentement sexuel.

Consentement

L'entretien sera enregistré, est-ce que cela vous convient?

Avez-vous pris connaissance du formulaire de consentement? Si oui, avez-vous des questions? Sinon, passons-le en revue ensemble.

Consentez-vous à participer à cette étude?

<p><u>Profil sociodémographique</u></p> <p>Je vais commencer avec une question très large. Donnez-moi les informations que vous trouvez pertinentes et je vous demanderai de préciser au besoin.</p>	<p>1. Qui êtes-vous?</p>
<p><u>Militantisme et rapport aux féminismes.</u></p> <p>Dans cette section, je m'intéresse à votre parcours militant et votre rapport aux enjeux féministes.</p>	<p>1. Parlez-moi de votre parcours militant et, plus précisément, de votre découverte du féminisme. Comment le féminisme est-il entré dans votre vie?</p> <p>2. De quelle manière vous impliquez-vous dans les luttes féministes?</p>

	<ol style="list-style-type: none"> 3. À quel féminisme adhérez-vous? (Autrices, théories spécifiques, enjeux centraux) 4. Comment votre découverte du féminisme a-t-elle affecté votre vision du monde? 5. Pour vous, que signifie d'être un allié/un homme féministe/pro féministe? 6. Comment comprenez-vous les enjeux de genre et la domination masculine?
<p><u>Luttes contre le harcèlement et les agressions à CS pour le consentement</u></p> <p>On entre ici dans la section qui se penche plus spécifiquement sur les luttes contre le harcèlement et les agressions à CS et leurs effets sur le militantisme</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pouvez-vous me parler des luttes qui ont pris forme autour des notions de harcèlement, de consentement sexuel et, plus largement, de violences à caractère sexuel? De quelle manière abordez-vous ces thèmes avec votre entourage? 2. Que pensez-vous des actions et des tactiques militantes qui sont ressorties de ces luttes? <ol style="list-style-type: none"> a. Comment ces revendications ont-elles affecté les rapports au sein de votre organisation militante?
<p><u>Et vous en particulier ?</u></p> <p>(En continuité avec la section précédente, on va revenir sur votre expérience personnelle)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. De quelle manière votre rapport à la sexualité a-t-il été modifié par les luttes pour le consentement? 2. Comment ces luttes ont-elles affecté vos relations avec les femmes en général et, plus spécifiquement, avec vos camarades féministes?

	<ol style="list-style-type: none">3. Avez-vous déjà été témoin direct ou indirect de pratiques de harcèlements que vous auriez vues ou qu'on vous aurait confiées ? Pouvez-vous me raconter?4. Avez-vous déjà eu à intervenir directement dans ce type de situation?5. En général, avec qui discutez-vous des problématiques de harcèlement et de la question du consentement sexuel?6. À votre sens, pourquoi les violences à caractères sexuels se perpétuent-elles?7. Comment décririez-vous vos pratiques en matière de consentement?
--	---

ANNEXE D

Approbation éthique



No. de certificat : 2023-4828
Date : 2022-05-26

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE FSH) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (avril 2020) de l'UQAM.

Titre du projet : Le consentement (des femmes) du point de vue des hommes : une étude des rapports sociaux de sexes

Nom de l'étudiant : Hugo Rioux

Programme d'études : Maîtrise en sociologie (profil mémoire de recherche)

Direction(s) de recherche : Elsa Galerand

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année au plus tard un mois avant la date d'échéance (**2023-05-26**) de votre certificat. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.

Sylvie Lévesque
Professeure, Département de sexologie
Présidente du CERPÉ FSH

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHIBALD Mandy M., AMBAGTSHEER Rachel C., CASEY Mavourneen. G., & LAWLESS Micheal. (2019). Using Zoom Videoconferencing for Qualitative Data Collection: Perceptions and Experiences of Researchers and Participants. *International Journal of Qualitative Methods*.
- BARD Christine. (2020). Chapitre : « Le féminisme d'aujourd'hui est mixte », 163-171 dans, *Féminismes: 150 ans d'idées reçues*. Le Cavalier Bleu.
- BÉCHARD Marie-Josée. (2005) « La relation entre les hommes et le féminisme : Une question de rapports de pouvoir » dans *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Remue-ménage, sous la direction de Maria Nengeh Mensah. 174-189
- CALACS. 2021. Statistiques. Repéré à : <http://rqcalacs.qc.ca/statistiques.php> [Le 15 avril 2021]
- CÎRSTOCEA Ioana & GIRAUD Isabelle. (2015) Pluralisme dans les mouvements féministes contemporains. *L'Homme & la Société*, L'Harmattan, 4 :198, 29-49
- CLOUTIER Sarah. (2015). Campagne du consentement au Yukon. *Reflets*, 21 (1), 206–214. <https://doi.org/10.7202/1032555ar>
- CODE CRIMINEL CANADIEN, L.R.C, 1985, ch. C-46. Article 273.1
- COSTE Florence, COSTEY Paul et TANGY Lucie. (2008) « Consentir domination, consentement et déni » *Tracés* (14), 5-27, <https://doi.org/10.4000/traces.365>
- DIS SON NOM, 2020, LISTE DES ABUSEURS•EUSES PRÉSUMÉ•E•S, Repéré au : <https://www.dissonom.ca/?fbclid=IwAR169VsVE7IIh455EreptoJqb1vPEc00eX7sWODa-9HZ9YBsEXxfP7lOe8g> [Le 25 octobre 2020]
- DUPUIS-DERI Francis. (2014) Petit guide de «disempowerment» pour hommes proféministes, *Les féminismes d'hier à aujourd'hui*, Possibles, 38 :1
- Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal, 2020, « Sans oui, c'est non! », Repéré au : http://www.faecum.qc.ca/campagne/sans-oui-c-est-non_le_25_octobre_2020
- FRAISSE, Geneviève. (2007) *Du consentement*. Éditions du Seuil. France
- FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian & Patricia ROUX (2007) Introduction. *Politix*, 78, 7-12. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/pox.078.0007>
- FOTHERINGHAM Sarah & WELLS Lana. (2019) Les hommes de demain, aujourd'hui : Perspective d'hommes canadiens concernant l'engagement des hommes et des garçons quant à la création d'un futur égalitaire entre les genres. Calgary, AB: The University of Calgary, *Shift: The Project to End Domestic Violence*.
- HUMPHREYS Terry (2007) Perceptions of Sexual Consent: The Impact of Relationship History and Gender, *Journal of Sex Research*, 44: 4, 307-315, DOI:10.1080/00224490701586706
- HUMPHREYS T. & E.S. HEROLD (2007) Sexual Consent in Heterosexual Relationships: Development of a New Measure, *Sex Roles* 57(3):305-315 DOI: 10.1007/s11199-007-9264-7.
- JOZKOWSKI Kristen N., Zoë D. Peterson, Stephanie A. Sanders, Barbara Dennis & Michael Reece (2014) “Gender Differences in Heterosexual College Students' Conceptualizations and Indicators of Sexual Consent: Implications for Contemporary Sexual Assault Prevention Education”, *The Journal of Sex Research*, 51:8, 904-916, DOI:10.1080/00224499.2013.792326
- LE MAGUERESSE Catherine. (2021) *Les pièges du consentement; Pour une redéfinition pénale du consentement sexuel*. Éditions iXe, France.
- La Voix de l'Est, « Y'a pas de quoi rire avec le consentement », le 23 octobre 2020, Repéré au: <https://www.lavoixdelest.ca/opinions/carrefour-des-lecteurs/ya-pas-de-quoi-rire-avec-le-consentement-6003fb58f195b9428fb59a7191e6cb57> le 25 octobre 2020

- MARZANO Michela. (2008) Le mythe du consentement. Lorsque la liberté sexuelle devient une forme de servitude volontaire. *Droits*, 48, 109-130. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/droit.048.0109>
- MATHIEU Nicole-Claude. (1971) Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe. *Épistémologie sociologique*, 11, 19-41.
- Idem.* (1991), « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie », dans *L'anatomie politique, catégorisations et idéologies du sexe*, Côté-femmes.
- Ministère de la Justice du Canada, « La définition du consentement à l'activité sexuelle » le 7 janvier 2015. Repéré au : <https://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/victimes-victims/def.html> le 23 novembre 2020
- MUEHLENHARD, C.L., Terry P. Humphreys, Kristen N. Jozkowski & Zoë D. Peterson (2016) The Complexities of Sexual Consent Among College Students: A Conceptual and Empirical Review, *The Journal of Sex Research*, 53:4-5, 457-487, DOI:10.1080/00224499.2016.1146651
- NEGURA, Lilian. 2006, L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales, *SociologieS*. <http://sociologies.revues.org/993>
- PERDONCIN Anton. (2008). « Consentement des femmes et politique. Note sur Du Consentement de Geneviève Fraisse ». *Tracés* (14). <https://doi.org/10.4000/traces.400>
- PETERSON, Z. D., & Muehlenhard, C. L. (2007). Conceptualizing the “Wantedness” of Women’s Consensual and Nonconsensual Sexual Experiences: Implications for How Women Label Their Experiences with Rape. *The Journal of Sex Research*, 44(1), 72–88. <http://www.jstor.org/stable/20620289>
- ROUSSEAU Catherine. (2019). La violence sexuelle, toujours reconnue comme telle? : étude exploratoire des repères mobilisés par les étudiantes universitaires de 1er cycle pour qualifier la situation vécue. Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en sexologie.
- ROY, M. (19 octobre 2017) « 3 agressions sexuelles déclarées sur 1 000 se soldent par une condamnation. Pourquoi ? », L'Actualité, Repéré au : <https://lactualite.com/societe/3-agressions-sexuelles-declarees-sur-1-000-se-soldent-par-une-condamnation-pourquoi/>
- TABET Paola. (2010), La grande arnaque: l'expropriation de la sexualité des femmes, *Actuel Marx*, N° 30, 2010 : 104-122
- TAYLOR Judith. (2007) Les tactiques féministes confrontées aux « tirs amis » dans le mouvement des femmes en Irlande, *Politix*, De Boeck Supérieur, 2 :78, 65-86
- THIERS-VIDAL Léo. (2010) *De « L'Ennemi Principal » aux principaux ennemis ; Positions vécue, subjectivité et conscience masculines de domination*, L'Harmattan. Paris, France.